

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2110

7 octobre 2010

SOMMAIRE

AMB Fund Luxembourg 3 S.à r.l.	101256	F24 Development S.A.	101259
A.P.A. S.C.I.	101266	Fennel Wood S.A.	101265
A.R.D. Investholding S.A.	101260	Film Light(n)ing Express A.G.	101268
Atelier d'Architecture Dariusz Pawlowski S.à r.l.	101234	Fortuna Solidum S.C.A., SICAR	101265
Battuta S.A.	101272	Frafin S.A.	101265
Black & Decker Luxembourg MDGP Part- nership Holdings S.à r.l.	101261	Galaxy Management Services (Luxem- bourg) S.A.	101267
Blue Fin S.A.	101259	Greva	101280
Business Solution Factory S.à r.l.	101270	Hattrick Lux No. 2 S.à r.l.	101267
Capvis Management (Lux) S.à.r.l.	101238	Hattrick Lux No. 3 S.à r.l.	101269
Cerise S.A.	101275	Immo 14 S.à r.l.	101273
Chicago Mercantile Exchange Luxem- bourg Holdings S.à r.l.	101238	Immo 55 S.A.	101280
Chicago Mercantile Exchange Luxem- bourg Holdings S.à r.l.	101239	Immo Contact Nord S.à r.l.	101273
Chicago Mercantile Exchange Luxem- bourg S.à r.l.	101239	Immo-Contact, s.à r.l.	101273
China Opportunity S.A. SICAR	101277	Immomit	101275
Clipper Holding S.A.	101240	ING International (II)	101278
CQS Luxembourg Global S.à r.l.	101256	ING (L) Renta Fund	101277
Crystal Finanz S.à.r.l.	101239	I.P.F.S. S.A.	101270
C.S.D. S.A.	101238	Iron Mountain Luxembourg S.à r.l.	101270
Danaher Luxembourg S.à r.l.	101257	Isola Group	101270
De Natura Rerum Holdings S.A.	101258	Murex International Luxembourg S.A. ..	101270
De Natura Rerum Holdings S.A.	101257	Murex International Luxembourg S.A. ..	101266
DH Palos Immobilien- und Projectentwic- klungs S.à r.l.	101258	Neogest S.A.	101279
Dolberg S.A.	101259	Neogest S.A.	101274
DREYER RUPPERT REAL ESTATE S.A. Development & Investment	101260	Neonline S.A.	101279
Dual Investments Luxembourg S.A.	101260	Neonline S.A.	101276
EECF Adria S.à r.l.	101260	New Media Lux S.A.	101279
Elary International S.A.	101261	Nicolas Charlier International S.A.	101279
Eurolog3 S.A.	101261	Portfolio B.P.	101278
Europolis S.A.	101261	R&R Ice Cream S.à r.l.	101240
Everest Industrie S.A.	101265	Sal. Oppenheim Executive S.A.	101239
		Sal. Oppenheim Global Strategies S.A. ..	101240
		Sogimme II S.A.	101234
		Total Alpha Investment Fund Manage- ment Company S.A.	101273
		Uneuma (United Europe Market) S.A. ..	101280

Atelier d'Architecture Dariusz Pawlowski S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6982 Oberanven, 17, Wakelster.

R.C.S. Luxembourg B 72.668.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010114530/10.

(100129751) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2010.

Sogimme II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 155.020.

STATUTS

L'an deux mille dix, le seize juillet.

Par-devant Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

FORTIS DIRECT REAL ESTATE IV S.A., ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy, enregistrée au RCS de Luxembourg sous le numéro B 129.794,

dûment représentée par Monsieur Benoît Lejeune, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 15 juillet 2010.

La prédite procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée ensemble avec celui-ci.

Laquelle comparante représentée comme il est dit, a requis le notaire instrumentant de documenter comme suit les statuts d'une société anonyme qu'elle va constituer.

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de SOGIMME II S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

Art. 2. La société a pour objet l'acquisition, la gestion, l'administration, la promotion, le développement, l'exploitation et la mise en valeur de biens immobiliers par location, vente, échange et de toute autre manière, ainsi que l'exercice de toutes activités accessoires, de quelque nature qu'elles soient, pouvant être utiles à la réalisation effective de l'objet social.

La société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles, financières mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet présenté.

La société pourra en outre se porter co-débitrice pour des sociétés tierces.

Art. 3. Le capital social est fixé à TRENTE ET UN MILLE EUROS (EUR 31.000,-), divisé en TROIS CENT DIX (310) actions d'une valeur nominale de CENT EUROS (EUR 100,-) chacune.

En cas d'augmentation du capital social, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

La société pourra créer autant de catégories d'actions qu'il y aura d'actionnaires.

Les actions sont et resteront nominatives.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi du 24 avril 1983 modifiant la loi de 1915.

Le capital souscrit pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

La société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Dans le cas où une ou plusieurs actions sont détenues conjointement ou lorsque la propriété d'une ou de plusieurs actions fait l'objet d'un contentieux, l'ensemble des personnes revendiquant un droit sur ces actions doit désigner un mandataire afin de représenter cette ou ces actions à l'égard de la société.

L'absence de la désignation d'un tel mandataire implique la suspension de tous les droits attachés à cette ou ces actions.

La cession des actions est soumise aux conditions suivantes:

3.1. Généralités

Par cession, il y a lieu d'entendre tout transfert de propriété, y compris l'apport en société, autre que par voie de succession ou legs, ainsi que toute transmission à la suite de dissolution d'une société, d'apport en société, de fusion, de scission.

S'il existe plusieurs catégories d'actions, les actions ne peuvent être grevées de sûretés ou d'autres droits réels, en tout ou en partie, sans l'accord des actionnaires des autres catégories.

3.2. Cession au sein d'une même catégorie d'actionnaires

Un actionnaire d'une catégorie est toujours libre de céder tout ou partie de ses actions à un autre actionnaire de la même catégorie que lui.

3.3. Cession intra-groupe

Chaque actionnaire est libre de céder tout ou partie de ses actions à une société faisant partie de son groupe moyennant notification préalable adressée à tous les autres actionnaires du nombre d'actions faisant l'objet de la cession et de l'identité du ou des cessionnaires.

Par «une société faisant partie de son groupe», les actionnaires entendent toute société dans laquelle l'actionnaire cédant détient au moins 51% de participation (société filiale), ou toute société actionnaire à concurrence de 51% dans l'actionnaire cédant (société mère), ou toute société dont le capital est, à concurrence de 51% au moins, entre les mains d'une société mère de l'actionnaire cédant au sens ci-avant (société soeur).

Toutefois, en cas de cession par un actionnaire à une société faisant partie de son groupe, la cession ne sera valablement opérée et ne sera opposable à la société SOGIMME II S.A. qu'aux conditions cumulatives suivantes:

1) le cédant demeurera solidairement tenu avec le cessionnaire des engagements résultant des présents statuts, et
2) le contrat de cession devra comporter une disposition obligeant le cédant à racheter la participation cédée dans les hypothèses suivantes:

- a) soit le cédant perdrait le contrôle du cessionnaire société filiale, ou
- b) soit le contrôle du cessionnaire société mère serait cédé à un tiers, ou
- c) soit le contrôle du cessionnaire société soeur serait cédé à un tiers.

3.4. Cession à un tiers - droit de préemption

Tout actionnaire d'une catégorie désireux de se défaire de sa participation entamera en priorité des négociations avec les autres actionnaires des autres catégories en vue de leur proposer l'acquisition de ses actions.

A cette fin, il leur notifiera une offre ferme comportant l'indication de l'identité du ou des cessionnaires pressentis, du prix offert par le cessionnaire, le nombre de titres à céder et, le cas échéant, les autres termes et conditions de la cession proposée; les actionnaires entameront immédiatement des négociations à ce sujet. Les actionnaires des autres catégories auront en tout état de cause le droit d'acquérir les titres à céder selon les mêmes conditions de l'offre par préférence au tiers.

A défaut pour les actionnaires d'avoir abouti, dans un délai d'un mois à dater de la notification de l'offre, à un accord sur les modalités de la cession, le candidat cédant sera libre de céder ses actions à un tiers pour autant que ce tiers emporte l'agrément des actionnaires des autres catégories et pour autant que la cession:

- (i) intervienne dans les trois (3) mois de la notification,
- (ii) ne soit pas conclue à des conditions plus favorables (prix inférieur, modalités de cession plus avantageuses, etc.) pour le tiers acquéreur, que l'offre visée à l'alinéa 2,
- (iii) porte sur le même nombre de titres.

3.5. Cession à un tiers - droit de suite

Dans un délai d'un mois à dater de la notification par le candidat cédant de l'offre d'achat du candidat acquéreur aux actionnaires des autres catégories, ces derniers pourront également notifier au candidat cédant leur volonté que les actions qu'ils détiennent soient acquises par le candidat acquéreur aux conditions mentionnées dans la notification.

Lorsque le candidat acquéreur n'entend acquérir qu'une partie des actions représentatives du capital de la société SOGIMME II S.A., les actionnaires qui entendent/exercent le droit qui leur est réservé par la présente disposition, seront en droit d'exiger l'acquisition d'une même proportion de leurs actions.

Chacun des actionnaires s'interdit de céder tout ou partie de ses actions, si l'acquéreur n'acquiert pas simultanément, aux mêmes conditions, les actions qui auraient dû être acquises en vertu de la procédure décrite au présent point 3.5.

L'actionnaire qui aurait cédé tout ou partie de ses actions, en violation des dispositions du présent point 3.5., sera tenu de racheter aux mêmes conditions les actions qui auraient dû, en vertu du présent point 3.5., être acquises par le candidat acquéreur.

En cas de faillite de l'un ou l'autre actionnaire, les autres actionnaires disposeront d'une option d'achat de l'ensemble des actions représentatives du capital de la société détenues par l'actionnaire failli, à un prix égal à l'actif net, divisé par le nombre total de titres et multiplié par le nombre de titres détenus par l'actionnaire failli. Cette option devra être exercée dans le mois de la déclaration de faillite à peine de forclusion. En cas d'exercice de l'option, le prix devra être payé à la curatelle de l'actionnaire failli dans les 15 jours de l'exercice de l'option.

Au cas où plusieurs actionnaires voudraient exercer concurremment leur option sur les actions détenues par l'actionnaire failli, ces actions seront alors réparties entre les différents actionnaires ayant exercé l'option au prorata de l'importance respective de leur participation dans le capital de la société.

3.6. Conversion d'actions

En cas de cession, les actions d'une certaine catégorie pourront être converties en actions d'une autre catégorie par décision de l'assemblée des actionnaires de la société. L'article 3 des statuts se trouvera modifié de manière à correspondre à la conversion intervenue.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. Toutefois, lorsque la société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

S'il existe plusieurs catégories d'actions, les actionnaires des différentes catégories présenteront chacun une liste de candidats administrateurs (liste A, B, C, etc.).

Chaque liste doit porter au moins un nombre de candidats doubles au nombre de postes d'administrateurs à pourvoir. Ces administrateurs s'appellent administrateur A, B, C, etc. suivant la liste sur base de laquelle ils ont été élus.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. S'il existe plusieurs catégories d'actions, cet administrateur doit obligatoirement être désigné parmi les candidats de la liste proposée par les Actionnaires de la catégorie dont est issu l'administrateur défaillant.

Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 5. Le Conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Lorsque la société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

Le Conseil d'administration devra choisir en son sein un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion sera conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur.

Tout administrateur peut participer à une réunion du Conseil d'administration de la Société par voie de vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant son identification. Ces moyens de communication doivent respecter des caractéristiques techniques garantissant la participation effective à la réunion, dont la délibération devra être retransmise sans interruption. La participation à une réunion par ces moyens est équivalente à une participation en personne à cette réunion. La réunion tenue par l'intermédiaire de tels moyens de communication sera réputée tenue au siège social de la Société.

Le Conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits, par courrier ou par courrier électronique ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer le cas échéant par courrier, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Les décisions du Conseil d'administration sont prises à l'unanimité des voix.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

La société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux (2) administrateurs ou la seule signature de toute (s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, la société sera engagée par sa seule signature.

Art. 6. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 7. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de la même année.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle se réunit le deuxième jeudi du mois d'avril à 17.00 à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 9. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 10. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 11. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2010.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en l'an 2011.

Les premiers administrateurs et le(s) premier(s) commissaire(s) sont élus par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires suivant immédiatement la constitution de la société.

Par dérogation à l'article 5 des statuts, le premier président du conseil d'administration est désigné par l'assemblée générale extraordinaire désignant le premier conseil d'administration de la société.

Souscription - Libération

Les TROIS CENT DIX (310) actions ont été souscrites par la société FORTIS DIRECT REAL ESTATE IV S.A., pré-désignée.

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces de sorte que la somme de TRENTE ET UN MILLE EUROS (EUR 31.000,-) se trouve maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

Déclaration

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées aux articles 26, 26-3 et 26-5 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution s'élève approximativement à EUR 1.200,-.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant la comparante préqualifiée, représentant l'intégralité du capital social, s'est constituée en assemblée générale extraordinaire à laquelle elle se reconnaît dûment convoquée, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, elle a pris, à l'unanimité les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

1. Monsieur Arnaud SCHREIBER, employé privé, demeurant professionnellement à L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

2. Madame Bénédicte REIS, employée privée, demeurant professionnellement à L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

3. Monsieur Moyse DARGAA, consultant, demeurant professionnellement à L-1470 Luxembourg, 7, route d'Esch.

Monsieur Moyse DARGAA, est nommé Président du Conseil d'Administration.

3.- Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

Fiduciaire Internationale S.A., ayant son siège social route d'Esch, 7 à L-1470 Luxembourg et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B numéro 34813.

4.- Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2016.

5.- Le siège social est fixé à L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

Le notaire instrumentant a rendu les comparants attentifs au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celui-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le comparant prémentionné a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: B. LEJEUNE et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 26 juillet 2010. Relation: LAC/2010/33140. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2010.

Référence de publication: 2010114412/222.

(100129429) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2010.

C.S.D. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 2, rue d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 55.830.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010114533/10.

(100129745) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2010.

Capvis Management (Lux) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 116.858.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CAPVIS MANAGEMENT (LUX) Sarl

Signature / Signature

Gérant A / Gérant B

Référence de publication: 2010114534/12.

(100129931) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2010.

Chicago Mercantile Exchange Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 150.918.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Joëlle BADEN

Notaire

Référence de publication: 2010114536/12.

(100129483) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2010.

Sal. Oppenheim Executive S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 141.560.

—
DISSOLUTION*Extrait*

Il résulte d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 2 août 2010 documenté par Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg, enregistré à Luxembourg A.C., le 6 août 2010, LAC / 2010 / 35299.

Que:

- la Société a été mise en liquidation et dissoute avec effet immédiat.
- la clôture de la liquidation de la Société a été prononcée.
- que les livres et documents sociaux seront conservés pour une durée de cinq ans à L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.

Luxembourg, le 12 août 2010.

Pour extrait conforme

Joëlle BADEN

Notaire

Référence de publication: 2010114607/20.

(100129811) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2010.

Chicago Mercantile Exchange Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 150.918.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Joëlle BADEN

Notaire

Référence de publication: 2010114538/12.

(100129497) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2010.

Chicago Mercantile Exchange Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 150.917.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Joëlle BADEN

Notaire

Référence de publication: 2010114540/12.

(100129398) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2010.

Crystal Finanz S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 116.891.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2010114541/10.

(100129933) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2010.

Sal. Oppenheim Global Strategies S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 141.562.

—
DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 2 août 2010 documenté par Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg, enregistré à Luxembourg A.C., le 6 août 2010, LAC / 2010 / 35300.

Que:

- la Société a été mise en liquidation et dissoute avec effet immédiat,
- la clôture de la liquidation de la Société a été prononcée.
- que les livres et documents sociaux seront conservés pour une durée de cinq ans à L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.

Luxembourg, le 12 août 2010.

Pour extrait conforme

Joëlle BADEN

Notaire

Référence de publication: 2010114608/20.

(100129803) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2010.

Clipper Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.
R.C.S. Luxembourg B 38.413.

Le Bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010114544/10.

(100129344) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2010.

R&R Ice Cream S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 53, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 153.019.

In the year two thousand and ten, on the twenty-fifth day of June.

Before us Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of R&R Ice Cream S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 153.019 (the Company), incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, on 5 May 2010, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. The articles of association of the Company have been amended for the last time on 17 June 2010 pursuant to a deed of the same notary, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

There appeared:

(1) OCM Luxembourg EPOF S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 116.601,

hereby represented by Frédéric Franckx, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

(2) Ice Cream, a Luxembourg public limited liability company (société anonyme), having its registered office at 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 113.114,

hereby represented by Fabian Piron, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

Said powers of attorney, after having been signed *ne varietur* by the representative acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

OCM Luxembourg EPOF S.à r.l. and Ice Cream are hereafter referred to as the Shareholders.

The parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to record the following:

I. that 31000 (thirty-one thousand) shares, with a par value of EUR 1 (one euro) each, representing the entirety of the share capital of the Company, are duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced;

II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Increase of the par value of the shares from their current par value of one euro (EUR 1) each to one point twenty-five euro (EUR 1.25) each in order to bring the current number of thirty-one thousand (31,000) shares having a par value of one euro (EUR 1) to twenty-four thousand eight hundred (24,800) shares having a par value of one point twenty-five euro (EUR 1.25) each representing the share capital of the Company amounting to thirty-one thousand euro (EUR 31,000);

2. Confirmation of the reallocation of the shares of the Company as follows:

-1 share to Ice Cream, a Luxembourg public limited liability company (*société anonyme*), having its registered office at 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 113.114; and

- 24,799 shares to OCM Luxembourg EPOF S.à r.l., a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), organized under the laws of Luxembourg, having its registered office at 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 116.601.

3. Increase of the share capital of the Company by an amount of one million four hundred and eighty thousand nine hundred and twenty euro (EUR 1,480,920) in order to bring it from its present amount of thirty-one thousand euro (EUR 31,000), represented by twenty-four thousand eight hundred (24,800) shares having a par value of one point twenty-five euro (EUR 1.25) each to one million five hundred and eleven thousand nine hundred and twenty euro (EUR 1,511,920), represented by one million two hundred and nine thousand and five hundred thirty-six (1,209,536) shares having a par value of one point twenty-five euro (EUR 1.25) each, by way of the issue of one million one hundred and eighty-four thousand seven hundred thirty-six (1,184,736) shares having a par value of one point twenty-five euro (EUR 1.25) each, and having the same rights and obligations attached to them as the existing shares;

4. Subscription to the share capital increase specified in item 3. above, and payment of the consideration for the share capital increase by way of contribution in kind;

5. Subsequent amendment of article 5.1. of the articles of association of the Company in order to reflect the increase of the share capital adopted under item 1. above which shall henceforth read as follows:

“ **Art. 5.1.** The Company’s corporate capital is fixed at one million five hundred and eleven thousand nine hundred and twenty euro (EUR 1,511,920), represented by one million two hundred and nine thousand and five hundred thirty-six (1,209,536) shares having a par value of one point twenty-five euro (EUR 1.25) each, all subscribed and fully paid-up.”

6. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, acting individually, to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company;

7. Miscellaneous.

III. That the Shareholders have taken the following resolutions:

First resolution

The Shareholders resolve to increase the par value of the shares from their current par value of one euro (EUR 1) each to one point twenty-five euro (EUR 1.25) each in order to bring the current number of thirty-one thousand (31,000) shares having a par value of one euro (EUR 1) to twenty-four thousand eight hundred (24,800) shares having a par value of one point twenty-five euro (EUR 1.25) each, representing the share capital of the Company amounting to thirty-one thousand euro (EUR 31,000).

Second resolution

The Shareholders resolve to confirm that further to the increase in the par value of the shares, the reallocation of the shares of the Company is as follows:

- 1 share to Ice Cream, prenamed; and
- 24,799 shares to OCM Luxembourg EPOF S.à r.l., prenamed.

Third resolution

The Shareholders resolve to increase the share capital of the Company by an amount of one million four hundred and eighty thousand nine hundred and twenty euro (EUR 1,480,920) in order to bring it from its present amount of thirty-one thousand euro (EUR 31,000), represented by twenty-four thousand eight hundred (24,800) shares having a par value of one point twenty-five euro (EUR 1.25) each to one million five hundred and eleven thousand nine hundred and twenty

euro (EUR 1,511,920), represented by one million two hundred and nine thousand and five hundred thirty-six (1,209,536) shares having a par value of one point twenty-five euro (EUR 1.25) each, by way of the issue of one million one hundred and eighty-four thousand seven hundred thirty-six (1,184,736) shares having a par value of one point twenty-five euro (EUR 1.25) each, and having the same rights and obligations attached to them as the existing shares.

Fourth resolution

The Shareholders accept and record the following subscriptions to and full payment of the share capital increase as follows:

Subscription - Payment

1) OCM Luxembourg POF III S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée having its registered office at 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B109.801 (POF III), represented by Frédéric Franckx, lawyer, with business address in Luxembourg, represented hereby by virtue of a power of attorney given under private seal, appears before Us and declares to subscribe to three hundred and ninety-one thousand one hundred and twenty-three (391,123) new shares having a par value of one point twenty-five euro (EUR 1.25) each and to fully pay up such shares by a contribution in kind consisting of the transfer to the Company of three hundred and ninety-one thousand one hundred and twenty-three (391,123) shares it holds in the share capital of OCM Luxembourg Ice Cream SCA, a Luxembourg société en commandite par actions, having its registered office at 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 113.115 (Ice Cream SCA). The contributed shares have an aggregate nominal value of at least four hundred and eighty-eight thousand nine hundred and three point seventy-five euro (EUR 488,903.75).

The contribution in kind of the shares to the Company, in an aggregate amount of four hundred and eighty-eight nine hundred and three point seventy-five euro (EUR 488,903.75) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company.

The value of the contribution of the shares to the Company has been certified to the undersigned notary by a certificate dated 24 June 2010 issued by the management of POF III and acknowledged and approved by the management of the Company.

2) OCM Luxembourg POF IIIA S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée having its registered office at 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B110.180 (POF IIIA), represented by Frédéric Franckx, lawyer, with business address in Luxembourg, represented hereby by virtue of a power of attorney given under private seal, appears before Us and declares to subscribe to six thousand seven hundred and fifty-six (6,756) new shares having a par value of one point twenty-five euro (EUR 1.25) each and to fully pay up such shares by a contribution in kind consisting of the transfer to the Company of six thousand seven hundred and fifty-six (6,756) shares it holds in the share capital of Ice Cream SCA. The contributed shares have an aggregate nominal value of at least eight thousand four hundred and forty-five euro (EUR 8,445).

The contribution in kind of the shares to the Company, in an aggregate amount of eight thousand four hundred and forty-five euro (EUR 8,445) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company.

The value of the contribution of the shares to the Company has been certified to the undersigned notary by a certificate dated 24 June 2010 issued by the management of POF IIIA and acknowledged and approved by the management of the Company.

3) OCM Luxembourg OPPS VI S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée having its registered office at 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B121.877 (OPPS VI), represented by Frédéric Franckx, lawyer, with business address in Luxembourg, represented hereby by virtue of a power of attorney given under private seal, appears before Us and declares to subscribe to three hundred and thirty-four thousand two hundred and twenty-three (334,223) new shares having a par value of one point twenty-five euro (EUR 1.25) each and to fully pay up such shares by a contribution in kind consisting of the transfer to the Company of three hundred and thirty-four thousand two hundred and twenty-three (334,223) shares it holds in the share capital of Ice Cream SCA. The contributed shares have an aggregate nominal value of at least four hundred and seventeen thousand seven hundred and seventy-eight point seventy-five euro (EUR 417,778.75).

The contribution in kind of the shares to the Company, in an aggregate amount of four hundred and seventeen thousand seven hundred and seventy-eight point seventy-five euro (EUR 417,778.75) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company.

The value of the contribution of the shares to the Company has been certified to the undersigned notary by a certificate dated 24 June 2010 issued by the management of OPPS VI and acknowledged and approved by the management of the Company.

4) Mr. Peter Shea, residing at 3, Longwood Drive, Redding, CT 06869, USA, represented by Frédéric Franckx, lawyer, with business address in Luxembourg, represented hereby by virtue of a power of attorney given under private seal, appears before Us and declares to subscribe to five thousand one hundred and thirty-three (5,133) new shares having a par value of one point twenty-five euro (EUR 1.25) each and to fully pay up such shares by a contribution in kind consisting of the transfer to the Company of five thousand one hundred and thirty-three (5,133) shares he holds in the share capital

of Ice Cream SCA. The contributed shares have an aggregate nominal value of at least six thousand four hundred and sixteen point twenty-five euro (EUR 6,416.25).

The contribution in kind of the shares to the Company, in an aggregate amount of six thousand four hundred and sixteen point twenty-five euro (EUR 6,416.25) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company.

The value of the contribution of the shares to the Company has been certified to the undersigned notary by a certificate dated 24 June 2010 issued by Mr. Shea duly represented and acknowledged and approved by the management of the Company.

5) Julius Baer Fiduciaria Srl, an Italian company having its address at Cordo Di Porta Nuova, 3, 20121 Milan, Italy, registered under tax ID number 01667980682 (Julius Baer), represented by Frédéric Franckx, lawyer, with business address in Luxembourg, represented hereby by virtue of a power of attorney given under private seal, appears before Us and declares to subscribe to nine thousand thirty-three (9,033) new shares having a par value of one point twenty-five euro (EUR 1.25) each and to fully pay up such shares by a contribution in kind consisting of the transfer to the Company of nine thousand thirty-three (9,033) shares it holds in the share capital of Ice Cream SCA. The contributed shares have an aggregate nominal value of at least eleven thousand two hundred and ninety-one point twenty-five euro (EUR 11,291.25).

The contribution in kind of the shares to the Company, in an aggregate amount of eleven thousand two hundred and ninety-one point twenty-five euro (EUR 11,291.25) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company.

The value of the contribution of the shares to the Company has been certified to the undersigned notary by a certificate dated 24 June 2010 issued by the management of Julius Baer duly represented and acknowledged and approved by the management of the Company.

6) Mr. Ibrahim Najafi, residing at Warwick House, Aiskew, Bedale, DL8 1DD, United Kingdom, represented by Frédéric Franckx, lawyer, with business address in Luxembourg, represented hereby by virtue of a power of attorney given under private seal, appears before Us and declares to subscribe to thirty-one thousand five hundred and eighty-nine (31,589) new shares having a par value of one point twenty-five euro (EUR 1.25) each and to fully pay up such shares by a contribution in kind consisting of the transfer to the Company of thirty-one thousand five hundred and eighty-nine (31,589) shares he holds in the share capital of Ice Cream SCA. The contributed shares have an aggregate nominal value of at least thirty-nine thousand four hundred and eighty-six point twenty-five euro (EUR 39,486.25).

The contribution in kind of the shares to the Company, in an aggregate amount of thirty-nine thousand four hundred and eighty-six point twenty-five euro (EUR 39,486.25) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company.

The value of the contribution of the shares to the Company has been certified to the undersigned notary by a certificate dated 24 June 2010 issued by Mr. Ibrahim Najafi duly represented and acknowledged and approved by the management of the Company.

7) Mr. James Lambert, residing at Tunstall Grange, Tunstall, Richmond North Yorkshire, United Kingdom, represented by Frédéric Franckx, lawyer, with business address in Luxembourg, represented hereby by virtue of a power of attorney given under private seal, appears before Us and declares to subscribe to eighty-four thousand eight hundred and eighty (84,880) new shares having a par value of one point twenty-five euro (EUR 1.25) each and to fully pay up such shares by a contribution in kind consisting of the transfer to the Company of eighty-four thousand eight hundred and eighty (84,880) shares he holds in the share capital of Ice Cream SCA. The contributed shares have an aggregate nominal value of at least one hundred and six thousand one hundred euro (EUR 106,100).

The contribution in kind of the shares to the Company, in an aggregate amount of one hundred and six thousand one hundred euro (EUR 106,100) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company.

The value of the contribution of the shares to the Company has been certified to the undersigned notary by a certificate dated 24 June 2010 issued by Mr. James Lambert duly represented and acknowledged and approved by the management of the Company.

8) Mr. Andrew Finneran, residing at 28, Grimescar Meadow, Huddersfield HD2 2DZ, United Kingdom, represented by Frédéric Franckx, lawyer, with business address in Luxembourg, represented hereby by virtue of a power of attorney given under private seal, appears before Us and declares to subscribe to twenty-five thousand three hundred and nineteen (25,319) new shares having a par value of one point twenty-five euro (EUR 1.25) each and to fully pay up such shares by a contribution in kind consisting of the transfer to the Company of twenty-five thousand three hundred and nineteen (25,319) shares he holds in the share capital of Ice Cream SCA. The contributed shares have an aggregate nominal value of at least thirty-one thousand six hundred and forty-eight point seventy-five euro (EUR 31,648.75).

The contribution in kind of the shares to the Company, in an aggregate amount of thirty-one thousand six hundred and forty-eight point seventy-five euro (EUR 31,648.75) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company.

The value of the contribution of the shares to the Company has been certified to the undersigned notary by a certificate dated 24 June 2010 issued by Mr. Andrew Finneran duly represented and acknowledged and approved by the management of the Company.

9) Mr. Brian Buchan, residing at Manor Farmhouse, Fyfield, Abingdon, Oxfordshire OX13 5LR, United Kingdom, represented by Frédéric Franckx, lawyer, with business address in Luxembourg, represented hereby by virtue of a power of attorney given under private seal, appears before Us and declares to subscribe to twelve thousand two hundred and ninety-six (12,296) new shares having a par value of one point twenty-five euro (EUR 1.25) each and to fully pay up such shares by a contribution in kind consisting of the transfer to the Company of twelve thousand two hundred and ninety-six (12,296) shares he holds in the share capital of Ice Cream SCA. The contributed shares have an aggregate nominal value of at least fifteen thousand three hundred and seventy euro (EUR 15,370).

The contribution in kind of the shares to the Company, in an aggregate amount of fifteen thousand three hundred and seventy euro (EUR 15,370) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company.

The value of the contribution of the shares to the Company has been certified to the undersigned notary by a certificate dated 24 June 2010 issued by Mr. Brian Buchan duly represented and acknowledged and approved by the management of the Company.

10) OCM Luxembourg EPOF S.à r.l., represented as stated above, declares to subscribe to two hundred and sixty-eight thousand three hundred and eighty-four (268,384) new shares having a par value of one point twenty-five euro (EUR 1.25) each and to fully pay up such shares by a contribution in kind consisting of the transfer to the Company of two hundred and ninety-three thousand one hundred and eighty-three (293,183) shares it holds in the share capital of Ice Cream SCA. The contributed shares have an aggregate nominal value of at least three hundred and sixty-six thousand four hundred and seventy-eight point seventy-five euro (EUR 366,478.75).

The contribution in kind of the shares to the Company, in an aggregate amount of three hundred and sixty-six thousand four hundred and seventy-eight point seventy-five euro (EUR 366,478.75) is to be allocated as follows: (i) three hundred and thirty-five thousand four hundred and eighty euro (EUR 335,480) to the nominal share capital account of the Company and (ii) thirty thousand nine hundred and ninety-eight point seventy-five euro (EUR 30,998.75) to the share premium reserve account of the Company.

The value of the contribution of the shares to the Company has been certified to the undersigned notary by a certificate dated 24 June 2010 issued by the management of EPOF and acknowledged and approved by the management of the Company.

11) Mr. Philipp K. Griffin, residing at 12, Mill Dam, Clifford, Wetherby, West Yorkshire LS23 6EZ, United Kingdom, represented by Frédéric Franckx, lawyer, with business address in Luxembourg, represented hereby by virtue of a power of attorney given under private seal, appears before Us and declares to subscribe to two thousand five hundred (2,500) new shares having a par value of one point twenty-five euro (EUR 1.25) each and to fully pay up such shares by a contribution in kind consisting of the transfer to the Company of two thousand five hundred (2,500) shares he holds in the share capital of Ice Cream SCA. The contributed shares have an aggregate nominal value of at least three thousand one hundred and twenty-five euro (EUR 3,125).

The contribution in kind of the shares to the Company, in an aggregate amount of three thousand one hundred and twenty-five euro (EUR 3,125) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company.

The value of the contribution of the shares to the Company has been certified to the undersigned notary by a certificate dated 24 June 2010 issued by Mr. Griffin duly represented and acknowledged and approved by the management of the Company.

12) Mr. Martin Williams, residing at 1, Limerfield Avenue, Lymm, Cheshire WA13 0QB, United Kingdom, represented by Frédéric Franckx, lawyer, with business address in Luxembourg, represented hereby by virtue of a power of attorney given under private seal, appears before Us and declares to subscribe to five hundred (500) new shares having a par value of one point twenty-five euro (EUR 1.25) each and to fully pay up such shares by a contribution in kind consisting of the transfer to the Company of five hundred (500) shares he holds in the share capital of Ice Cream SCA. The contributed shares have an aggregate nominal value of at least six hundred and twenty-five euro (EUR 625).

The contribution in kind of the shares to the Company, in an aggregate amount of six hundred and twenty-five euro (EUR 625) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company.

The value of the contribution of the shares to the Company has been certified to the undersigned notary by a certificate dated 24 June 2010 issued by Mr. Williams duly represented and acknowledged and approved by the management of the Company.

13) Mrs. Sara Goodhew, residing at 4, Canal Wharf, Bondgate Green, Ripton, North Yorkshire HG4 1AQ, United Kingdom, represented by Frédéric Franckx, lawyer, with business address in Luxembourg, represented hereby by virtue of a power of attorney given under private seal, appears before Us and declares to subscribe to five hundred (500) new shares having a par value of one point twenty-five euro (EUR 1.25) each and to fully pay up such shares by a contribution in kind consisting of the transfer to the Company of five hundred (500) shares she holds in the share capital of Ice Cream SCA. The contributed shares have an aggregate nominal value of at least six hundred and twenty-five euro (EUR 625).

The contribution in kind of the shares to the Company, in an aggregate amount of six hundred and twenty-five euro (EUR 625) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company.

The value of the contribution of the shares to the Company has been certified to the undersigned notary by a certificate dated 24 June 2010 issued by Mrs. Goodhew duly represented and acknowledged and approved by the management of the Company.

14) Mr. Peter Pickthall, residing at The Barn, Great Salkeld, Cumbria CA11 9NA, United Kingdom, represented by Frédéric Franckx, lawyer, with business address in Luxembourg, represented hereby by virtue of a power of attorney given under private seal, appears before Us and declares to subscribe to two thousand five hundred (2,500) new shares having a par value of one point twenty-five euro (EUR 1.25) each and to fully pay up such shares by a contribution in kind consisting of the transfer to the Company of two thousand five hundred (2,500) shares he holds in the share capital of Ice Cream SCA. The contributed shares have an aggregate nominal value of at least three thousand one hundred and twenty-five euro (EUR 3,125).

The contribution in kind of the shares to the Company, in an aggregate amount of three thousand one hundred and twenty-five euro (EUR 3,125) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company.

The value of the contribution of the shares to the Company has been certified to the undersigned notary by a certificate dated 24 June 2010 issued by Mr. Pickthall duly represented and acknowledged and approved by the management of the Company.

15) Mrs. Kim Melanie Newell, residing at 23, Brackenhurst Place, Moortown, Leeds LS17 6WD, United Kingdom, represented by Fabian Piron, lawyer, with business address in Luxembourg, represented hereby by virtue of a power of attorney given under private seal, appears before Us and declares to subscribe to five hundred (500) new shares having a par value of one point twenty-five euro (EUR 1.25) each and to fully pay up such shares by a contribution in kind consisting of the transfer to the Company of five hundred (500) shares she holds in the share capital of Ice Cream SCA. The contributed shares have an aggregate nominal value of at least six hundred and twenty-five euro (EUR 625).

The contribution in kind of the shares to the Company, in an aggregate amount of six hundred and twenty-five euro (EUR 625) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company.

The value of the contribution of the shares to the Company has been certified to the undersigned notary by a certificate dated 24 June 2010 issued by Mrs Newell duly represented and acknowledged and approved by the management of the Company.

16) Mr. Wolfram Prinzer, residing at Sigmundstr. 95, 90431 Nuremberg, Germany, represented by Fabian Piron, lawyer, with business address in Luxembourg, represented hereby by virtue of a power of attorney given under private seal, appears before Us and declares to subscribe to six hundred (600) new shares having a par value of one point twenty-five euro (EUR 1.25) each and to fully pay up such shares by a contribution in kind consisting of the transfer to the Company of six hundred (600) shares he holds in the share capital of Ice Cream SCA. The contributed shares have an aggregate nominal value of at least seven hundred and fifty euro (EUR 750).

The contribution in kind of the shares to the Company, in an aggregate amount of seven hundred and fifty euro (EUR 750) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company.

The value of the contribution of the shares to the Company has been certified to the undersigned notary by a certificate dated 24 June 2010 issued by Mr Prinzer duly represented and acknowledged and approved by the management of the Company.

17) Mr. Mark White, residing at 8, Albert Road, Stockton on Tess TS16 0DD, United Kingdom, represented by Fabian Piron, lawyer, with business address in Luxembourg, represented hereby by virtue of a power of attorney given under private seal, appears before Us and declares to subscribe to three hundred (300) new shares having a par value of one point twenty-five euro (EUR 1.25) each and to fully pay up such shares by a contribution in kind consisting of the transfer to the Company of three hundred (300) shares he holds in the share capital of Ice Cream SCA. The contributed shares have an aggregate nominal value of at least three hundred and seventy-five euro (EUR 375).

The contribution in kind of the shares to the Company, in an aggregate amount of three hundred and seventy-five euro (EUR 375) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company.

The value of the contribution of the shares to the Company has been certified to the undersigned notary by a certificate dated 24 June 2010 issued by Mr White duly represented and acknowledged and approved by the management of the Company.

18) Mr. Derek Yates, residing at Stoneleigh, Balgersby Garth, North Yorkshire, YO7 4PD, United Kingdom, represented by Fabian Piron, lawyer, with business address in Luxembourg, represented hereby by virtue of a power of attorney given under private seal, appears before Us and declares to subscribe to five hundred (500) new shares having a par value of one point twenty-five euro (EUR 1.25) each and to fully pay up such shares by a contribution in kind consisting of the transfer to the Company of five hundred (500) shares he holds in the share capital of Ice Cream SCA. The contributed shares have an aggregate nominal value of at least six hundred and twenty-five euro (EUR 625).

The contribution in kind of the shares to the Company, in an aggregate amount of six hundred and twenty-five euro (EUR 625) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company.

The value of the contribution of the shares to the Company has been certified to the undersigned notary by a certificate dated 24 June 2010 issued by Mr. Yates duly represented and acknowledged and approved by the management of the Company.

19) Mr. Cameron Choules, residing at 8 Cocked Hat Park, Sowerby, North Yorkshire, United Kingdom, represented by Fabian Piron, lawyer, with business address in Luxembourg, represented hereby by virtue of a power of attorney given under private seal, appears before Us and declares to subscribe to one hundred (100) new shares having a par value of one point twenty-five euro (EUR 1.25) each and to fully pay up such shares by a contribution in kind consisting of the transfer to the Company of one hundred (100) shares he holds in the share capital of Ice Cream SCA. The contributed shares have an aggregate nominal value of at least one hundred and twenty-five euro (EUR 125).

The contribution in kind of the shares to the Company, in an aggregate amount of one hundred and twenty-five euro (EUR 125) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company.

The value of the contribution of the shares to the Company has been certified to the undersigned notary by a certificate dated 24 June 2010 issued by Mr. Choules duly represented and acknowledged and approved by the management of the Company.

20) Mr. Costas Moraitis, residing at Cherry Court, Grove Lane, Leeds LS6 2WB, United Kingdom, represented by Fabian Piron, lawyer, with business address in Luxembourg, represented hereby by virtue of a power of attorney given under private seal, appears before Us and declares to subscribe to five hundred (500) new shares having a par value of one point twenty-five euro (EUR 1.25) each and to fully pay up such shares by a contribution in kind consisting of the transfer to the Company of five hundred (500) shares he holds in the share capital of Ice Cream SCA. The contributed shares have an aggregate nominal value of at least six hundred and twenty-five euro (EUR 625).

The contribution in kind of the shares to the Company, in an aggregate amount of six hundred and twenty-five euro (EUR 625) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company.

The value of the contribution of the shares to the Company has been certified to the undersigned notary by a certificate dated 24 June 2010 issued by Mr. Moraitis duly represented and acknowledged and approved by the management of the Company.

21) Mr. Ryad Apala, residing at 3, Kingfisher Drive, North Yorkshire DL8 1XG, United Kingdom, represented by Fabian Piron, lawyer, with business address in Luxembourg, represented hereby by virtue of a power of attorney given under private seal, appears before Us and declares to subscribe to one thousand (1,000) new shares having a par value of one point twenty-five euro (EUR 1.25) each and to fully pay up such shares by a contribution in kind consisting of the transfer to the Company of one thousand (1,000) shares he holds in the share capital of Ice Cream SCA. The contributed shares have an aggregate nominal value of at least one thousand two hundred and fifty euro (EUR 1,250).

The contribution in kind of the shares to the Company, in an aggregate amount of one thousand two hundred and fifty euro (EUR 1,250) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company.

The value of the contribution of the shares to the Company has been certified to the undersigned notary by a certificate dated 24 June 2010 issued by Mr. Apala duly represented and acknowledged and approved by the management of the Company.

22) Mr. Sam Wrist, residing at First Halfway House, York Road, North Yorkshire HG5 0ST, United Kingdom, represented by Fabian Piron, lawyer, with business address in Luxembourg, represented hereby by virtue of a power of attorney given under private seal, appears before Us and declares to subscribe to one thousand (1,000) new shares having a par value of one point twenty-five euro (EUR 1.25) each and to fully pay up such shares by a contribution in kind consisting of the transfer to the Company of one thousand (1,000) shares he holds in the share capital of Ice Cream SCA. The contributed shares have an aggregate nominal value of at least one thousand two hundred and fifty euro (EUR 1,250).

The contribution in kind of the shares to the Company, in an aggregate amount of one thousand two hundred and fifty euro (EUR 1,250) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company.

The value of the contribution of the shares to the Company has been certified to the undersigned notary by a certificate dated 24 June 2010 issued by Mr. Wrist duly represented and acknowledged and approved by the management of the Company.

23) Mr. Mike Fraine, residing at Meadwocroft, 92, Golcar Brow Road, West Yorkshire HD7 3LF, United Kingdom, represented by Fabian Piron, lawyer, with business address in Luxembourg, represented hereby by virtue of a power of attorney given under private seal, appears before Us and declares to subscribe to two thousand five hundred (2,500) new shares having a par value of one point twenty-five euro (EUR 1.25) each and to fully pay up such shares by a contribution in kind consisting of the transfer to the Company of two thousand five hundred (2,500) shares he holds in the share capital of Ice Cream SCA. The contributed shares have an aggregate nominal value of at least three thousand one hundred and twenty-five euro (EUR 3,125).

The contribution in kind of the shares to the Company, in an aggregate amount of three thousand one hundred and twenty-five euro (EUR 3,125) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company.

The value of the contribution of the shares to the Company has been certified to the undersigned notary by a certificate dated 24 June 2010 issued by Mr. Fraine duly represented and acknowledged and approved by the management of the Company.

24) Mr. Alan Smith, residing at 11, Bayford Way, Wombwell, Barnsley, South Yorkshire S73 0BU United Kingdom, represented by Fabian Piron, lawyer, with business address in Luxembourg, represented hereby by virtue of a power of attorney given under private seal, appears before Us and declares to subscribe to five hundred (500) new shares having

a par value of one point twenty-five euro (EUR 1.25) each and to fully pay up such shares by a contribution in kind consisting of the transfer to the Company of five hundred (500) shares he holds in the share capital of Ice Cream SCA. The contributed shares have an aggregate nominal value of at least six hundred and twenty-five euro (EUR 625).

The contribution in kind of the shares to the Company, in an aggregate amount of six hundred and twenty-five euro (EUR 625) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company.

The value of the contribution of the shares to the Company has been certified to the undersigned notary by a certificate dated 24 June 2010 issued by Mr. Smith duly represented and acknowledged and approved by the management of the Company.

25) Mr. Richard Crofton, residing at 35 Castle Lodge Way, Rothwell, West Yorkshire LS23 0ZH United Kingdom, represented by Fabian Piron, lawyer, with business address in Luxembourg, represented hereby by virtue of a power of attorney given under private seal, appears before Us and declares to subscribe to five hundred (500) new shares having a par value of one point twenty-five euro (EUR 1.25) each and to fully pay up such shares by a contribution in kind consisting of the transfer to the Company of five hundred (500) shares he holds in the share capital of Ice Cream SCA. The contributed shares have an aggregate nominal value of at least six hundred and twenty-five euro (EUR 625).

The contribution in kind of the shares to the Company, in an aggregate amount of six hundred and twenty-five euro (EUR 625) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company.

The value of the contribution of the shares to the Company has been certified to the undersigned notary by a certificate dated 24 June 2010 issued by Mr. Crofton duly represented and acknowledged and approved by the management of the Company.

26) Mrs Charlotte Hambling, residing at 3 Dunroyal Close, Helperby YO61 2NH United Kingdom, represented by Fabian Piron, lawyer, with business address in Luxembourg, represented hereby by virtue of a power of attorney given under private seal, appears before Us and declares to subscribe to five hundred (500) new shares having a par value of one point twenty-five euro (EUR 1.25) each and to fully pay up such shares by a contribution in kind consisting of the transfer to the Company of five hundred (500) shares she holds in the share capital of Ice Cream SCA. The contributed shares have an aggregate nominal value of at least six hundred and twenty-five euro (EUR 625).

The contribution in kind of the shares to the Company, in an aggregate amount of six hundred and twenty-five euro (EUR 625) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company.

The value of the contribution of the shares to the Company has been certified to the undersigned notary by a certificate dated 24 June 2010 issued by Mrs. Hambling duly represented and acknowledged and approved by the management of the Company.

27) Mr. Janusz Szwarcacki, residing at Biala 492a, 30-020 Biala, Poland, represented by Fabian Piron, lawyer, with business address in Luxembourg, represented hereby by virtue of a power of attorney given under private seal, appears before Us and declares to subscribe to six hundred (600) new shares having a par value of one point twenty-five euro (EUR 1.25) each and to fully pay up such shares by a contribution in kind consisting of the transfer to the Company of six hundred (600) shares he holds in the share capital of Ice Cream SCA. The contributed shares have an aggregate nominal value of at least seven hundred and fifty euro (EUR 750).

The contribution in kind of the shares to the Company, in an aggregate amount of seven hundred and fifty euro (EUR 750) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company.

The value of the contribution of the shares to the Company has been certified to the undersigned notary by a certificate dated 24 June 2010 issued by Mr. Szwarcacki duly represented and acknowledged and approved by the management of the Company.

28) Mr. Robert Hankin, residing at 29 Somerset Close, Catterick Garrison DL9 3HE, United Kingdom, represented by Fabian Piron, lawyer, with business address in Luxembourg, represented hereby by virtue of a power of attorney given under private seal, appears before Us and declares to subscribe to four hundred (400) new shares having a par value of one point twenty-five euro (EUR 1.25) each and to fully pay up such shares by a contribution in kind consisting of the transfer to the Company of four hundred (400) shares he holds in the share capital of Ice Cream SCA. The contributed shares have an aggregate nominal value of at least five hundred euro (EUR 500).

The contribution in kind of the shares to the Company, in an aggregate amount of five hundred euro (EUR 500) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company.

The value of the contribution of the shares to the Company has been certified to the undersigned notary by a certificate dated 24 June 2010 issued by Mr. Hankin duly represented and acknowledged and approved by the management of the Company.

29) Mr. Robert Griffin, residing at 46, High Street, Eston, Cleveland, TS6 0QU, United Kingdom, represented by Fabian Piron, lawyer, with business address in Luxembourg by virtue of a power of attorney given under private seal, declares to subscribe to five hundred (500) new shares having a par value of one point twenty-five euro (EUR 1.25) each and to fully pay up such shares by a contribution in kind consisting of the transfer to the Company of five hundred (500) shares he holds in the share capital of Ice Cream SCA. The contributed shares have an aggregate nominal value of at least six hundred and twenty-five euro (EUR 625).

The contribution in kind of the shares to the Company, in an aggregate amount of six hundred and twenty-five euro (EUR 625) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company.

The value of the contribution of the shares to the Company has been certified to the undersigned notary by a certificate dated 24 June 2010 issued by Mr. Griffin duly represented and acknowledged and approved by the management of the Company.

It results from the above mentioned certificates that (i) each contributor is the sole owner of the shares, is solely entitled to such shares and possesses the power to dispose of the shares that he/it contributes; (ii) based on Luxembourg generally accepted accounting principles, the value of the shares contributed to the Company is at least equal to the aggregate nominal value of the shares issued by the Company in exchange for the contribution of the shares; (iii) the shares contributed to the Company are freely transferable by each contributor to the Company and are not subject to any restrictions or encumbered with any pledge or lien limiting its transferability or reducing its value; and (iv) all formalities to transfer the legal ownership of the shares contributed to the Company have been or will be accomplished and upon the contribution of the shares by each contributor to the Company, the Company will become the full owner of the shares.

The certificates, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain attached to the present deed in order to be registered with it.

The transfers of the contributed shares by each of the subscribers to the Company are hereby effected and performed.

Fifth resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, the shareholders resolve to amend article 5.1 of the Articles in order to reflect the above changes, so that it shall henceforth read as follows:

“ **Art. 5.1.** The Company’s corporate capital is fixed at one million five hundred and eleven thousand nine hundred and twenty euro (EUR 1,511,920), represented by one million two hundred and nine thousand and five hundred thirty-six (1,209,536) shares having a par value of one point twenty-five euro (EUR 1.25) each, all subscribed and fully paid-up.”

Sixth resolution

The Shareholders and the subscribers resolve to amend the register of shareholders of the Company and Ice Cream SCA in order to reflect the above changes and transfers, with power and authority given to any manager of the Company and Ice Cream SCA, acting individually, to proceed on behalf of the Shareholders, the subscribers and the Company to the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company and of the transfer of the contributed shares in the register of shareholders of Ice Cream SCA.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 3,500.-.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxy holders of the appearing parties, the proxyholders of the appearing parties signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L’an deux mille dix, le vingt-cinq juin.

Par devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S’est tenue une assemblée générale extraordinaire (l’Assemblée) des associés de R&R Ice Cream S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et organisée selon les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 153.019 (la Société), constituée le 5 mai 2010 suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois le 17 juin 2010 suivant un acte du même notaire, par encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Ont comparu:

(1) OCM Luxembourg EPOF S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 116.601,

ici représentée par Frédéric Franckx, avocat, de résidence à Luxembourg, en vertu d’une procuration donnée sous seing privé;

(2) Ice Cream, une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 113.114,

ici représentée par Fabian Piron, avocat, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

Lesdites procurations, après signature ne varietur par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

OCM Luxembourg EPOF S.à r.l. et Ice Cream sont désignés ci-après comme les Associés.

Les parties, représentées comme indiqué ci-dessus, ont prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. que 31.000 (trente et un mille) parts sociales, d'une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune, représentant la totalité du capital social de la Société, sont dûment représentées à la présente Assemblée qui est par conséquent régulièrement constituée et peut statuer sur les points à l'ordre du jour, reproduits ci-après;

II. que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Augmentation de la valeur nominale des parts sociales de leur valeur nominale actuelle d'un euro (EUR 1) chacune à un euro et vingt-cinq centimes d'euro (EUR 1,25) chacune afin de porter le nombre actuel de trente-et-un mille (31.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) à vingt-quatre mille huit cents (24.800) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes d'euro (EUR 1,25) chacune représentant le capital social de la Société qui s'élève à trente-et-un mille euros (EUR 31.000);

2. Confirmation de la réaffectation des parts sociales de la Société comme suit:

-1 part sociale à Ice Cream, une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 113.114; et

- 24.799 parts sociales à OCM Luxembourg EPOF S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 116.601.

3. Augmentation du capital social de la Société d'un montant d'un million quatre cent quatre-vingts mille neuf cent vingt euros (EUR 1.480.920) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000), représenté par vingt-quatre mille huit cents (24.800) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes d'euros (EUR 1,25) chacune à un million cinq cent onze mille neuf cent vingt euros (EUR 1.511.920), représenté par un million deux cent neuf mille cinq cent trente-six (1.209.536) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes d'euros (EUR 1,25), par l'émission d'un million cent quatre-vingt-quatre mille sept cent trente-six (1.184.736) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes d'euros (EUR 1,25) chacune, et ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes;

4. Souscription à l'augmentation du capital social mentionnée au point (1.) ci-dessus, et libération de la contrepartie de l'augmentation du capital social par un apport en nature;

5. Modification subséquente de l'article 5.1. des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation du capital social adoptée au point (1.) ci-dessus qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 5.1.** Le capital social de la Société est fixé à un million cinq cent onze mille neuf cent vingt euros (EUR 1.511.920), représenté par un million deux cent neuf mille cinq cent trente-six (1.209.536) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes d'euros (EUR 1,25) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées."

6. Modification du registre des associés de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société;

7. Divers.

III. Que les Associés ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés décident d'augmenter la valeur nominale des parts sociales de leur valeur nominale actuelle d'un euro (EUR 1) chacune à un euro et vingt-cinq centimes d'euros (EUR 1,25) chacune afin de porter le nombre actuel de trente et un mille (31.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) à vingt-quatre mille huit cents (24.800) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes d'euros (EUR 1,25) chacune représentant le capital social de la Société qui s'élève à trente et un mille euros (EUR 31.000).

Deuxième résolution

Les Associés décident de confirmer que suite à l'augmentation de la valeur nominale des parts sociales, la réaffectation des parts sociales de la Société se présente comme suit:

- 1 part sociale à Ice Cream, précitée; et

- 24.799 parts sociales à OCM Luxembourg EPOF S.à r.l., précitée.

Troisième résolution

Les Associés décident d'augmenter le capital social de la Société d'un montant d'un million quatre cent quatre-vingts mille neuf cent vingt euros (EUR 1.480.920) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000), représenté par vingt-quatre mille huit cents (24.800) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes d'euros (EUR 1,25) chacune à un million cinq cent onze mille neuf cent vingt euros (EUR 1.511.920), représenté par un million deux cent neuf mille cinq cent trente-six (1.209.536) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes d'euros (EUR 1,25), par l'émission d'un million cent quatre-vingt-quatre mille sept cent trente-six (1.184.736) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes d'euros (EUR 1,25) chacune, et ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Quatrième résolution

Les Associés décident d'accepter et d'enregistrer les souscriptions suivantes et la libération intégrale de l'augmentation du capital comme suit:

Souscription - Libération

1) OCM Luxembourg POF III S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B109.801 (POF III), représentée par Frédéric Franckx, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, ici représentée en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, comparaît par-devant Nous et déclare souscrire à trois cent quatre-vingt-onze mille cent vingt-trois (391.123) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes d'euros (EUR 1,25) chacune et libérer intégralement ces parts sociales par un apport en nature composé de la cession à la Société des trois cent quatre-vingt-onze mille cent vingt-trois (391.123) actions qu'elle détient dans le capital social de OCM Luxembourg Ice Cream S.C.A., une société en commandite par actions de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 113.115 (Ice Cream SCA). Les actions apportées ont une valeur nominale totale d'au moins quatre cent quatre-vingt-huit mille neuf cent trois euros et soixante-quinze centimes d'euros (EUR 488.903,75).

L'apport en nature des actions à la Société, d'un montant total de quatre cent quatre-vingt-huit mille neuf cent trois euros et soixante-quinze centimes d'euros (EUR 488.903,75) sera affecté au compte de capital social nominal de la Société.

La valeur de l'apport des actions à la Société a été attestée au notaire instrumentant par un certificat daté du 24 juin 2010 émis par la gérance de POF III et reconnu et approuvé par la gérance de la Société.

2) OCM Luxembourg POF IIIA S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B110.180 (POF IIIA), représentée par Frédéric Franckx, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, ici représentée en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, comparaît par-devant Nous et déclare souscrire à six mille sept cent cinquante-six (6.756) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale d'un virgule vingt-cinq euros (EUR 1,25) chacune et libérer intégralement ces parts sociales par un apport en nature composé de la cession à la Société des six mille sept cent cinquante-six (6.756) actions qu'elle détient dans le capital social de Ice Cream SCA. Les actions apportées ont une valeur nominale totale d'au moins huit mille quatre cent quarante-cinq euros (EUR 8.445).

L'apport en nature des actions à la Société, d'un montant total de huit mille quatre cent quarante-cinq euros (EUR 8.445) sera affecté au compte de capital social nominal de la Société.

La valeur de l'apport des actions à la Société a été attestée au notaire instrumentant par un certificat daté du 24 juin 2010 émis par la gérance de POF IIIA et reconnu et approuvé par la gérance de la Société.

3) OCM Luxembourg OPPS VI S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B121.877 (OPPS VI), représentée par Frédéric Franckx, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, ici représentée en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, comparaît par-devant Nous et déclare souscrire à trois cent trente-quatre mille deux cent vingt-trois (334.223) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes d'euros (EUR 1,25) chacune et libérer intégralement ces parts sociales par un apport en nature composé de la cession à la Société des trois cent trente-quatre mille deux cent vingt-trois (334.223) actions qu'elle détient dans le capital social de Ice Cream SCA. Les actions apportées ont une valeur nominale totale d'au moins quatre cent dix-sept mille sept cent soixante-dix-huit euros et soixante-quinze centimes d'euros (EUR 417.778,75).

L'apport en nature des actions à la Société, d'un montant total de quatre cent dix-sept mille sept cent soixante-dix-huit euros et soixante-quinze centimes d'euros (EUR 417.778,75) sera affecté au compte de capital social nominal de la Société.

La valeur de l'apport des actions à la Société a été attestée au notaire instrumentant par un certificat daté du 24 juin 2010 émis par la gérance de OPPS VI et reconnu et approuvé par la gérance de la Société.

4) M. Peter Shea, domicilié au 3, Longwood Drive, Redding, CT 06869, Etats-Unis d'Amérique, représenté par Frédéric Franckx, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, ici représenté en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, comparaît par-devant Nous et déclare souscrire à cinq mille cent trente-trois (5.133) nouvelles parts sociales ayant

une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes d'euros (EUR 1,25) chacune et libérer intégralement ces parts sociales par un apport en nature composé de la cession à la Société des cinq mille cent trente-trois (5.133) actions qu'il détient dans le capital social de Ice Cream SCA. Les actions apportées ont une valeur nominale totale d'au moins six mille quatre cent seize euros et vingt-cinq centimes d'euros (EUR 6.416,25).

L'apport en nature des actions à la Société, d'un montant total de six mille quatre cent seize euros et vingt-cinq centimes d'euros (EUR 6.416,25) sera affecté au compte de capital social nominal de la Société.

La valeur de l'apport des actions à la Société a été attestée au notaire instrumentant par un certificat daté du 24 juin 2010 émis par M. Shea et reconnu et approuvé par la gérance de la Société.

5) Julius Baer Fiduciaria Srl, une société italienne ayant son siège social à Cordo Di Porta Nuova, 3, 20121 Milan, Italie, immatriculée sous le numéro d'identification fiscale 01667980682 (Julius Baer), représentée par Frédéric Franckx, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, ici représentée en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, comparait par-devant Nous et déclare souscrire à neuf mille trente-trois (9.033) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes d'euros (EUR 1,25) chacune et libérer intégralement ces parts sociales par un apport en nature composé de la cession à la Société des neuf mille trente-trois (9.033) actions qu'elle détient dans le capital social de Ice Cream SCA. Les actions apportées ont une valeur nominale totale d'au moins onze mille deux cent quatre-vingt-onze euros et vingt-cinq centimes d'euros (EUR 11.291,25).

L'apport en nature des actions à la Société, d'un montant total de onze mille deux cent quatre-vingt-onze euros et vingt-cinq centimes d'euros (EUR 11.291,25) sera affecté au compte de capital social nominal de la Société.

La valeur de l'apport des actions à la Société a été attestée au notaire instrumentant par un certificat daté du 24 juin 2010 émis par la direction de Julius Baer dûment représenté et reconnu et approuvé par la gérance de la Société.

6) M. Ibrahim Najafi, demeurant à Warwick House, Aiskew, Bedale, DL8 1DD, Royaume-Uni, représenté par Frédéric Franckx, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, ici représenté en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, comparait par-devant Nous et déclare souscrire à trente-et-un mille cinq cent quatre-vingt-neuf (31.589) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes d'euros (EUR 1,25) chacune et libérer intégralement ces parts sociales par un apport en nature composé de la cession à la Société des trente-et-un mille cinq cent quatre-vingt-neuf (31.589) actions qu'il détient dans le capital social de Ice Cream SCA. Les actions apportées ont une valeur nominale totale d'au moins trente-neuf mille quatre cent quatre-vingt-six euros et vingt-cinq centimes d'euros (EUR 39.486,25).

L'apport en nature des actions à la Société, d'un montant total de trente-neuf mille quatre cent quatre-vingt-six euros et vingt-cinq centimes d'euros (EUR 39.486,25) sera affecté au compte de capital social nominal de la Société.

La valeur de l'apport des actions à la Société a été attestée au notaire instrumentant par un certificat daté du 24 juin 2010 émis par M. Ibrahim Najafi, dûment représenté et reconnu et approuvé par la gérance de la Société.

7) M. James Lambert, demeurant à Tunstall Grange, Tunstall, Richmond North Yorkshire, Royaume-Uni, représenté par Frédéric Franckx, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, ici représenté en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, comparait par-devant Nous et déclare souscrire à quatre-vingt-quatre mille huit cent quatre-vingts (84.880) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes d'euros (EUR 1,25) chacune et libérer intégralement ces parts sociales par un apport en nature composé de la cession à la Société des quatre-vingt-quatre mille huit cent quatre-vingts (84.880) actions qu'il détient dans le capital social de Ice Cream SCA. Les actions apportées ont une valeur nominale totale d'au moins cent six mille cents euros (EUR 106.100).

L'apport en nature des actions à la Société, d'un montant total de cent six mille cents euros (EUR 106.100) sera affecté au compte de capital social nominal de la Société.

La valeur de l'apport des actions à la Société a été attestée au notaire instrumentant par un certificat daté du 24 juin 2010 émis par M. James Lambert, dûment représenté et reconnu et approuvé par la gérance de la Société.

8) M. Andrew Finneran, domicilié au 28, Grimescar Meadow, Huddersfield HD2 2DZ, Royaume-Uni, représenté par Frédéric Franckx, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, ici représenté en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, comparait par-devant Nous et déclare souscrire à vingt-cinq mille trois cent dix-neuf (25.319) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes d'euros (EUR 1,25) chacune et libérer intégralement ces parts sociales par un apport en nature composé de la cession à la Société des vingt-cinq mille trois cent dix-neuf (25.319) actions qu'il détient dans le capital social de Ice Cream SCA. Les actions apportées ont une valeur nominale totale d'au moins trente-et-un mille six cent quarante-huit euros et soixante-quinze centimes d'euros (EUR 31.648,75).

L'apport en nature des actions à la Société, d'un montant total de trente-et-un mille six cent quarante-huit euros et soixante-quinze centimes d'euros (EUR 31.648,75) sera affecté au compte de capital social nominal de la Société.

La valeur de l'apport des actions à la Société a été attestée au notaire instrumentant par un certificat daté du 24 juin 2010 émis par M. Andrew Finneran, dûment représenté et reconnu et approuvé par la gérance de la Société.

9) M. Brian Buchan, domicilié à Manor Farmhouse, Fyfield, Abingdon, Oxfordshire OX13 5LR, Royaume-Uni, représenté par Frédéric Franckx, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, ici représenté en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, comparait par-devant Nous et déclare souscrire à douze mille deux cent quatre-vingt-seize (12.296) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes d'euros (EUR 1,25) chacune et libérer intégralement ces parts sociales par un apport en nature composé de la cession à la Société des douze mille

deux cent quatre-vingt-seize (12.296) actions qu'il détient dans le capital social de Ice Cream SCA. Les actions apportées ont une valeur nominale totale d'au moins quinze mille trois cent soixante-dix euros (EUR 15.370).

L'apport en nature des actions à la Société, d'un montant total de quinze mille trois cent soixante-dix euros (EUR 15.370) sera affecté au compte de capital social nominal de la Société.

La valeur de l'apport des actions à la Société a été attestée au notaire instrumentant par un certificat daté du 24 juin 2010 émis par M. Brian Buchan, dûment représenté et reconnu et approuvé par la gérance de la Société.

10) OCM Luxembourg EPOF S.à r.l., représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à deux cent soixante-huit mille trois cent quatre-vingt-quatre (268.384) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes d'euros (EUR 1,25) chacune et libérer intégralement ces parts sociales par un apport en nature composé de la cession à la Société des deux cent quatre-vingt-treize mille cent quatre-vingt-trois (293.183) actions qu'elle détient dans le capital social de Ice Cream SCA. Les actions apportées ont une valeur nominale totale d'au moins trois cent soixante-six mille quatre cent soixante-dix-huit euros et soixante-quinze centimes d'euros (EUR 366.478,75).

L'apport en nature des actions à la Société, d'un montant total de trois cent soixante-six mille quatre cent soixante-dix-huit euros et soixante-quinze centimes d'euros (EUR 366.478,75) sera affecté de la manière suivante: (i) trois cent trente-cinq mille quatre cent quatre-vingts euros (EUR 335.480) au compte de capital social nominal de la Société et (ii) trente mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit euros et soixante-quinze centimes d'euro (EUR 30.998,75) au compte de réserve de prime d'émission de la Société.

La valeur de l'apport des actions à la Société a été attestée au notaire instrumentant par un certificat daté du 24 juin 2010 émis par OCM Luxembourg EPOF S.à r.l. et reconnu et approuvé par la gérance de la Société.

11) M. Philipp K. Griffin, domicilié au 12, Mill Dam, Clifford, Wetherby, West Yorkshire LS23 6EZ, Royaume-Uni, représenté par Frédéric Franckx, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, ici représenté en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, comparaît par-devant Nous et déclare souscrire à deux mille cinq cents (2.500) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes d'euros (EUR 1,25) chacune et libérer intégralement ces parts sociales par un apport en nature composé de la cession à la Société des deux mille cinq cents (2.500) actions qu'il détient dans le capital social de Ice Cream SCA. Les actions apportées ont une valeur nominale totale d'au moins trois mille cent vingt-cinq euros (EUR 3.125).

L'apport en nature des actions à la Société, d'un montant total de trois mille cent vingt-cinq euros (EUR 3.125) sera affecté au compte de capital social nominal de la Société.

La valeur de l'apport des actions à la Société a été attestée au notaire instrumentant par un certificat daté du 24 juin 2010 émis par M. Griffin, dûment représenté et reconnu et approuvé par la gérance de la Société.

12) M. Martin Williams, domicilié au 1, Limerfield Avenue, Lymm, Cheshire WA13 0QB, Royaume-Uni, représenté par Frédéric Franckx, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, ici représenté en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, comparaît par-devant Nous et déclare souscrire à cinq cents (500) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes d'euros (EUR 1,25) chacune et libérer intégralement ces parts sociales par un apport en nature composé de la cession à la Société des cinq cents (500) actions qu'il détient dans le capital social de Ice Cream SCA. Les actions apportées ont une valeur nominale totale d'au moins six cent vingt-cinq euros (EUR 625).

L'apport en nature des actions à la Société, d'un montant total de six cent vingt-cinq euros (EUR 625) sera affecté au compte de capital social nominal de la Société.

La valeur de l'apport des actions à la Société a été attestée au notaire instrumentant par un certificat daté du 24 juin 2010 émis par M. Williams, dûment représenté et reconnu et approuvé par la gérance de la Société.

13) Mme Sara Goodhew, domiciliée au 4, Canal Wharf, Bondgate Green, Ripton, North Yorkshire HG4 1AQ, Royaume-Uni, représentée par Frédéric Franckx, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, ici représentée en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, comparaît par-devant Nous et déclare souscrire à cinq cents (500) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes d'euros (EUR 1,25) chacune et libérer intégralement ces parts sociales par un apport en nature composé de la cession à la Société des cinq cents (500) actions qu'elle détient dans le capital social de Ice Cream SCA. Les actions apportées ont une valeur nominale totale d'au moins six cent vingt-cinq euros (EUR 625).

L'apport en nature des actions à la Société, d'un montant total de six cent vingt-cinq euros (EUR 625) sera affecté au compte de capital social nominal de la Société.

La valeur de l'apport des actions à la Société a été attestée au notaire instrumentant par un certificat daté du 24 juin 2010 émis par Mme Goodhew, dûment représentée et reconnu et approuvé par la gérance de la Société.

14) M. Peter Pickthall, domicilié à The Barn, Great Salkeld, Cumbria CA11 9NA, Royaume-Uni, représenté par Frédéric Franckx, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, ici représenté en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, comparaît par-devant Nous et déclare souscrire à deux mille cinq cents (2.500) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes d'euros (EUR 1,25) chacune et libérer intégralement ces parts sociales par un apport en nature composé de la cession à la Société des deux mille cinq cents (2.500) actions qu'il détient dans le capital social de Ice Cream SCA. Les actions apportées ont une valeur nominale totale d'au moins trois mille cent vingt-cinq euros (EUR 3.125).

L'apport en nature des actions à la Société, d'un montant total de trois mille cent vingt-cinq euros (EUR 3.125) sera affecté au compte de capital social nominal de la Société.

La valeur de l'apport des actions à la Société a été attestée au notaire instrumentant par un certificat daté du 24 juin 2010 émis par M. Pickthall, dûment représenté et reconnu et approuvé par la gérance de la Société.

15) Mme Kim Melanie Newell, domiciliée au 23, Brackenhurst Place, Moortown, Leeds LS17 6WD, Royaume-Uni, représentée par Fabian Piron, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, ici représentée en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, comparaît par-devant Nous et déclare souscrire à cinq cents (500) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes d'euros (EUR 1,25) chacune et libérer intégralement ces parts sociales par un apport en nature composé de la cession à la Société des cinq cents (500) actions qu'elle détient dans le capital social de Ice Cream SCA. Les actions apportées ont une valeur nominale totale d'au moins six cent vingt-cinq euros (EUR 625).

L'apport en nature des actions à la Société, d'un montant total de six cent vingt-cinq euros (EUR 625) sera affecté au compte de capital social nominal de la Société.

La valeur de l'apport des actions à la Société a été attestée au notaire instrumentant par un certificat daté du 24 juin 2010 émis par Mme Newell, dûment représentée et reconnu et approuvé par la gérance de la Société.

16) M. Wolfgang Prinzer, domicilié à Sigmundstr. 95, 90431 Nuremberg, Allemagne, représenté par Fabian Piron, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, ici représenté en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, comparaît par-devant Nous et déclare souscrire à six cents (600) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes d'euros (EUR 1,25) chacune et libérer intégralement ces parts sociales par un apport en nature composé de la cession à la Société des six cents (600) actions qu'il détient dans le capital social de Ice Cream SCA. Les actions apportées ont une valeur nominale totale d'au moins sept cent cinquante euros (EUR 750).

L'apport en nature des actions à la Société, d'un montant total de sept cent cinquante euros (EUR 750) sera affecté au compte de capital social nominal de la Société.

La valeur de l'apport des actions à la Société a été attestée au notaire instrumentant par un certificat daté du 24 juin 2010 émis par M. Prinzer, dûment représenté et reconnu et approuvé par la gérance de la Société.

17) M. Mark White, domicilié au 8, Albert Road, Stockton on Tess, TS16 0DD, Royaume-Uni, représenté par Fabian Piron, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, ici représenté en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, comparaît par-devant Nous et déclare souscrire à trois cents (300) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes d'euros (EUR 1,25) chacune et libérer intégralement ces parts sociales par un apport en nature composé de la cession à la Société des trois cents (300) actions qu'il détient dans le capital social de Ice Cream SCA. Les actions apportées ont une valeur nominale totale d'au moins trois cent soixante-quinze euros (EUR 375).

L'apport en nature des actions à la Société, d'un montant total de trois cent soixante-quinze euros (EUR 375) sera affecté au compte de capital social nominal de la Société.

La valeur de l'apport des actions à la Société a été attestée au notaire instrumentant par un certificat daté du 24 juin 2010] émis par M. White, dûment représentée et reconnu et approuvé par la gérance de la Société.

18) M. Derek Yates, domicilié à Stoneleigh, Balgersby Garth, North Yorkshire, YO7 4PD, Royaume-Uni, représenté par Fabian Piron, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, ici représenté en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, comparaît par-devant Nous et déclare souscrire à cinq cents (500) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes d'euros (EUR 1,25) chacune et libérer intégralement ces parts sociales par un apport en nature composé de la cession à la Société des cinq cents (500) actions qu'il détient dans le capital social de Ice Cream SCA. Les actions apportées ont une valeur nominale totale d'au moins six cent vingt-cinq euros (EUR 625).

L'apport en nature des actions à la Société, d'un montant total de six cent vingt-cinq euros (EUR 625) sera affecté au compte de capital social nominal de la Société.

La valeur de l'apport des actions à la Société a été attestée au notaire instrumentant par un certificat daté du 24 juin 2010 émis par M. Yates, dûment représenté et reconnu et approuvé par la gérance de la Société.

19) M. Cameron Choules, domicilié au 8 Cocked Hat Park, Sowerby, North Yorkshire, Royaume-Uni, représenté par Fabian Piron, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, ici représenté en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, comparaît par-devant Nous et déclare souscrire à cent (100) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes d'euros (EUR 1,25) chacune et libérer intégralement ces parts sociales par un apport en nature composé de la cession à la Société des cent (100) actions qu'il détient dans le capital social de Ice Cream SCA. Les actions apportées ont une valeur nominale totale d'au moins cent vingt-cinq euros (EUR 125).

L'apport en nature des actions à la Société, d'un montant total de cent vingt-cinq euros (EUR 125) sera affecté au compte de capital social nominal de la Société.

La valeur de l'apport des actions à la Société a été attestée au notaire instrumentant par un certificat daté du 24 juin 2010 émis par M. Choules, dûment représenté et reconnu et approuvé par la gérance de la Société.

20) M. Costas Moraitis, domicilié à Cherry Court, Grove Lane, Leeds LS6 2VVB, Royaume-Uni, représenté par Fabian Piron, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, ici représenté en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, comparaît par-devant Nous et déclare souscrire à cinq cents (500) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale

d'un euro et vingt-cinq centimes d'euros (EUR 1,25) chacune et libérer intégralement ces parts sociales par un apport en nature composé de la cession à la Société des cinq cents (500) actions qu'il détient dans le capital social de Ice Cream SCA. Les actions apportées ont une valeur nominale totale d'au moins six cent vingt-cinq euros (EUR 625).

L'apport en nature des actions à la Société, d'un montant total de six cent vingt-cinq euros (EUR 625) sera affecté au compte de capital social nominal de la Société.

La valeur de l'apport des actions à la Société a été attestée au notaire instrumentant par un certificat daté du 24 juin 2010 émis par M. Moraitis, dûment représenté et reconnu et approuvé par la gérance de la Société.

21) M. Ryad Apala, domicilié au 3, Kingfisher Drive, North Yorkshire DL8 1XG, Royaume-Uni, représenté par Fabian Piron, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, ici représenté en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, comparaît par-devant Nous et déclare souscrire à mille (1.000) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes d'euros (EUR 1,25) chacune et libérer intégralement ces parts sociales par un apport en nature composé de la cession à la Société des mille (1.000) actions qu'il détient dans le capital social de Ice Cream SCA. Les actions apportées ont une valeur nominale totale d'au moins mille deux cent cinquante euros (EUR 1.250).

L'apport en nature des actions à la Société, d'un montant total de mille deux cent cinquante euros (EUR 1.250) sera affecté au compte de capital social nominal de la Société.

La valeur de l'apport des actions à la Société a été attestée au notaire instrumentant par un certificat daté du 24 juin 2010 émis par M. Apala, dûment représenté et reconnu et approuvé par la gérance de la Société.

22) M. Sam Wrist, domicilié à First Halfway House, York Road, North Yorkshire HG5 0ST, Royaume-Uni, représenté par Fabian Piron, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, ici représenté en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, comparaît par-devant Nous et déclare souscrire à mille (1.000) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes d'euros (EUR 1,25) chacune et libérer intégralement ces parts sociales par un apport en nature composé de la cession à la Société des mille (1.000) actions qu'il détient dans le capital social de Ice Cream SCA. Les actions apportées ont une valeur nominale totale d'au moins mille deux cent cinquante euros (EUR 1.250).

L'apport en nature des actions à la Société, d'un montant total de mille deux cent cinquante euros (EUR 1.250) sera affecté au compte de capital social nominal de la Société.

La valeur de l'apport des actions à la Société a été attestée au notaire instrumentant par un certificat daté du 24 juin 2010 émis par M. Wrist, dûment représenté et reconnu et approuvé par la gérance de la Société.

23) M. Mike Fraine, domicilié à Meadowcroft 92, Golcar Brow Road, West Yorkshire HD7 3LF, Royaume-Uni, représenté par Fabian Piron, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, ici représenté en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, comparaît par-devant Nous et déclare souscrire à deux mille cinq cents (2.500) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes d'euros (EUR 1,25) chacune et libérer intégralement ces parts sociales par un apport en nature composé de la cession à la Société des deux mille cinq cents (2.500) actions qu'il détient dans le capital social de Ice Cream SCA. Les actions apportées ont une valeur nominale totale d'au moins trois mille cent vingt-cinq euros (EUR 3.125).

L'apport en nature des actions à la Société, d'un montant total de trois mille cent vingt-cinq euros (EUR 3.125) sera affecté au compte de capital social nominal de la Société.

La valeur de l'apport des actions à la Société a été attestée au notaire instrumentant par un certificat daté du 24 juin 2010 émis par M. Fraine, dûment représenté et reconnu et approuvé par la gérance de la Société.

24) M. Alan Smith, domicilié au 11, Bayford Way, Wombwell, Barnsley, South Yorkshire S73 0BU, Royaume-Uni, représenté par Fabian Piron, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, ici représenté en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, comparaît par-devant Nous et déclare souscrire à cinq cents (500) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes d'euros (EUR 1,25) chacune et libérer intégralement ces parts sociales par un apport en nature composé de la cession à la Société des cinq cents (500) actions qu'il détient dans le capital social de Ice Cream SCA. Les actions apportées ont une valeur nominale totale d'au moins six cent vingt-cinq euros (EUR 625).

L'apport en nature des actions à la Société, d'un montant total de six cent vingt-cinq euros (EUR 625) sera affecté au compte de capital social nominal de la Société.

La valeur de l'apport des actions à la Société a été attestée au notaire instrumentant par un certificat daté du 24 juin 2010 émis par M. Smith, dûment représenté et reconnu et approuvé par la gérance de la Société.

25) M. Richard Crofton, domicilié au 35 Castle Lodge Way, Rothwell, West Yorkshire LS23 0ZH, Royaume-Uni, représenté par Fabian Piron, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, ici représenté en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, comparaît par-devant Nous et déclare souscrire à cinq cents (500) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes d'euros (EUR 1,25) chacune et libérer intégralement ces parts sociales par un apport en nature composé de la cession à la Société des cinq cents (500) actions qu'il détient dans le capital social de Ice Cream SCA. Les actions apportées ont une valeur nominale totale d'au moins six cent vingt-cinq euros (EUR 625).

L'apport en nature des actions à la Société, d'un montant total de six cent vingt-cinq euros (EUR 625) sera affecté au compte de capital social nominal de la Société.

La valeur de l'apport des actions à la Société a été attestée au notaire instrumentant par un certificat daté du 24 juin 2010 émis par M. Crofton, dûment représenté et reconnu et approuvé par la gérance de la Société.

26) Mme Charlotte Hambling, domiciliée au 3 Dunroyal Close, Helderby YO61 2NH, Royaume-Uni, représentée par Fabian Piron, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, ici représentée en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, comparaît par-devant Nous et déclare souscrire à cinq cents (500) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes d'euros (EUR 1,25) chacune et libérer intégralement ces parts sociales par un apport en nature composé de la cession à la Société des cinq cents (500) actions qu'elle détient dans le capital social de Ice Cream SCA. Les actions apportées ont une valeur nominale totale d'au moins six cent vingt-cinq euros (EUR 625).

L'apport en nature des actions à la Société, d'un montant total de six cent vingt-cinq euros (EUR 625) sera affecté au compte de capital social nominal de la Société.

La valeur de l'apport des actions à la Société a été attestée au notaire instrumentant par un certificat daté du 24 juin 2010 émis par Mme Hambling, dûment représentée et reconnu et approuvé par la gérance de la Société.

27) M. Janusz Szwaracki, domicilié à Biala 492a, 30-020 Biala, Pologne, représenté par Fabian Piron, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, ici représenté en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, comparaît par-devant Nous et déclare souscrire à six cents (600) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes d'euros (EUR 1,25) chacune et libérer intégralement ces parts sociales par un apport en nature composé de la cession à la Société des six cents (600) actions qu'il détient dans le capital social de Ice Cream SCA. Les actions apportées ont une valeur nominale totale d'au moins sept cent cinquante euros (EUR 750).

L'apport en nature des actions à la Société, d'un montant total de sept cent cinquante euros (EUR 750) sera affecté au compte de capital social nominal de la Société.

La valeur de l'apport des actions à la Société a été attestée au notaire instrumentant par un certificat daté du 24 juin 2010 émis par M. Szwaracki, dûment représenté et reconnu et approuvé par la gérance de la Société.

28) M. Robert Hankin, domicilié 29 Somerset Close, Catterick Garrison DL9 3HE, Royaume-Uni, représenté par Fabian Piron, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, ici représenté en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, comparaît par-devant Nous et déclare souscrire à quatre cents (400) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes d'euros (EUR 1,25) chacune et libérer intégralement ces parts sociales par un apport en nature composé de la cession à la Société des quatre cents (400) actions qu'il détient dans le capital social de Ice Cream SCA. Les actions apportées ont une valeur nominale totale d'au moins cinq cents euros (EUR 500).

L'apport en nature des actions à la Société, d'un montant total de cinq cents euros (EUR 500) sera affecté au compte de capital social nominal de la Société.

La valeur de l'apport des actions à la Société a été attestée au notaire instrumentant par un certificat daté du 24 juin 2010 émis par M. Hankin, dûment représentée et reconnu et approuvé par la gérance de la Société.

29) M. Robert Griffin, domicilié au 46 High Street, Eston, Cleveland, TS6 0QU, Royaume-Uni, représenté par Fabian Piron, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, ici représenté en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, comparaît par-devant Nous et déclare souscrire à cinq cents (500) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes d'euros (EUR 1,25) chacune et libérer intégralement ces parts sociales par un apport en nature composé de la cession à la Société des cinq cents (500) actions qu'il détient dans le capital social de Ice Cream SCA. Les actions apportées ont une valeur nominale totale d'au moins six cent vingt-cinq euros (EUR 625).

L'apport en nature des actions à la Société, d'un montant total de six cent vingt-cinq euros (EUR 625) sera affecté au compte de capital social nominal de la Société.

La valeur de l'apport des actions à la Société a été attestée au notaire instrumentant par un certificat daté du 24 juin 2010 émis par M. Griffin, dûment représenté et reconnu et approuvé par la gérance de la Société.

Il ressort des certificats mentionnés ci-dessus que (i) chaque apporteur est le seul propriétaire des actions, a droit uniquement à ces actions et possède le droit de disposer des actions qu'il/elle apporte; (ii) sur base des principes comptables généralement acceptés au Luxembourg, la valeur des actions apportée à la Société est au moins égale à la valeur nominale totale des parts sociales émises par la Société en contrepartie de l'apport des actions; (iii) les actions apportées à la Société sont librement cessibles par chaque apporteur à la Société et ne sont soumises à aucune restriction ou grevée d'un gage ou nantissement limitant sa cessibilité ou réduisant sa valeur et (iv) toutes les formalités pour la cession du droit de propriété des actions apportées à la Société ont été ou seront effectuées et dès l'apport des actions par chaque apporteur à la Société, la Société deviendra le plein propriétaire des actions..

Les certificats, après avoir été signés ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Les cessions des actions apportées par chacun des souscripteurs à la Société sont par les présentes effectuées et accomplies.

Cinquième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, les associés décident de modifier l'article 5.1 des Statuts afin de refléter les modifications ci-dessus de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 5.1.** Le capital social de la Société est fixé à un million cinq cent onze mille neuf cent vingt euros (EUR 1.511.920), représenté par un million deux cent neuf mille cinq cent trente-six (1.209.536) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes d'euros (EUR 1,25) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.»

Sixième résolution

Les Associés et les souscripteurs décident de modifier le registre des associés de la Société et celui de Ice Cream SCA afin de refléter les modifications et transferts ci-dessus et donnent pouvoir et autorité à tout gérant de la Société et de Ice Cream SCA, agissant individuellement, pour procéder pour le compte des Associés, des souscripteurs et de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société et du transfert des actions apportées dans le registre des actionnaires de Ice Cream SCA.

Estimation des frais

Le montant des frais, rémunérations et charges, incombant à la Société en raison du présent acte est estimé approximativement à la somme de EUR 3.500,-.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. A la demande des mêmes parties comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et anglais, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. Franckx, F. Piron, H. Hellinckx

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 1^{er} juillet 2010. Relation: LAC/2010/29050. Reçu soixante-quinze euros EUR 75.-

Le Receveur (signé): F. Sandt.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande

Luxembourg, le 6 juillet 2010.

Référence de publication: 2010115961/918.

(100131711) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

CQS Luxembourg Global S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 1.957.000,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 106.642.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2010114545/11.

(100129480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2010.

AMB Fund Luxembourg 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.975,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 123.675.

Suite aux résolutions prises en date du 13 août 2010, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

Acceptation de la démission de Monsieur Antonius Woutherus Josef van Vlerken, avec adresse au 18, Vossenlaan, NL-5581 EC Waalre, Pays-Bas, en tant que gérant avec effet au 23 juillet 2010.

Nomination de Monsieur Jeroen Smit, avec adresse au 108, Zuidplein, Tower H-13, 1077 XV Amsterdam, Pays-Bas, en tant que gérant avec effet au 23 juillet 2010 et pour une durée indéterminée.

Dès lors, le conseil de gérance se compose ainsi:

TMF Corporate Services S.A.

Rohn Thomas Grazer

Jeroen Smit

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2010.

Pour la société

TMF Corporate Services S.A.

Signatures

Gérant

Référence de publication: 2010114948/23.

(100129457) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2010.

Danaher Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 86.363.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2010114547/10.

(100129927) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2010.

De Natura Rerum Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21-25, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 122.236.

L'an deux mille dix, le six juillet.

Pardevant Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg,

s'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "De Natura Rerum Holdings S.A.", ayant son siège social à L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 122.236, constituée suivant acte notarié en date du 20 novembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 104 du 2 février 2007.

L'assemblée est ouverte à 10.00 heures sous la présidence de Monsieur Michel CLOES, administrateur de sociétés, demeurant à 52, rue Lhomond, F-75005 Paris,

qui désigne comme secrétaire Madame Marina MULLER, employée privée, avec adresse professionnelle à 17, rue des Bains, L-1212 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Mélanie LEJOLY, employée privée, demeurant à B-6661 Mont, 17, Dinez.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Suppression de la version anglaise des statuts.

2. Ajout d'un nouveau 1^{er} alinéa à l'article 4 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 4. (1^{er} alinéa).** La société a pour objet l'activité de conseil en management et le développement, les services juridiques, de recrutement et d'événementiel. La société a en outre pour objet l'activité de voyages d'affaires, le corporate incentives et le tour opérateur ainsi que toutes autres activités se rattachant directement ou indirectement à cet objet".

3. Transfert du siège social de la Société de L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens à L-2520 Luxembourg, 21-25, Allée Scheffer et modification de l'article 2 des statuts.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées "ne varietur" par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution:

L'assemblée générale décide de supprimer la version anglaise des statuts, lesquels sauront désormais qu'en version française.

Deuxième résolution:

L'assemblée générale décide d'ajouter un nouveau premier alinéa à l'article 4 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 4.** La société a pour objet l'activité de conseil en management et le développement, les services juridiques, de recrutement et d'événementiel. La société a en outre pour objet l'activité de voyages d'affaires, le corporate incentives et le tour opérateur ainsi que toutes autres activités se rattachant directement ou indirectement à cet objet."

Troisième résolution:

L'assemblée générale décide de transférer l'adresse du siège social de L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens à L-2520 Luxembourg, 21-25, Allée Scheffer, et de modifier l'alinéa 1 de l'article 2 des statuts qui aura désormais la teneur suivante: "Le siège social est établi à Luxembourg."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. CLOES, M. MULLER, M. LEJOLY et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 9 juillet 2010. LAC/2010/30541. Reçu soixante quinze euros € 75,-

Le Receveur (signé): SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 9 août 2010.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2010114548/64.

(100129371) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2010.

De Natura Rerum Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 122.236.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Joëlle BADEN

Notaire

Référence de publication: 2010114549/12.

(100129372) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2010.

DH Palos Immobilien- und Projectentwicklungs S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 90.634.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 20 août 2010.

Tom METZLER

Notaire

Référence de publication: 2010114551/12.

(100129621) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2010.

Blue Fin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 140.676.

Il résulte d'une lettre de démission datée du 3 août 2010 que Monsieur Reno Maurizio TONELLI a démissionné de son mandat d'administrateur de la société BLUE FIN S.A., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 140 676, avec effet immédiat.

Il résulte d'une lettre de démission datée du 3 août 2010 que Monsieur Thierry FLEMING a démissionné de son mandat d'administrateur de la société BLUE FIN S.A., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 140 676, avec effet immédiat.

Il résulte d'une lettre de démission datée du 3 août 2010 que Monsieur Pierre LENTZ a démissionné de son mandat d'administrateur de la société BLUE FIN S.A., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 140 676, avec effet immédiat.

Il résulte d'une lettre de démission datée du 3 août 2010 que la société AUDIEX S.A. a démissionné de son mandat d'administrateur de la société BLUE FIN S.A., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 140 676, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 24 août 2010.

Référence de publication: 2010114651/20.

(100130257) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2010.

Dolberg S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 59.499.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Il résulte d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 3 août 2010 documenté par Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg, enregistré à Luxembourg A.C., le 6 août 2010, LAC / 2010 / 35303.

Que:

- la clôture de la liquidation de la Société a été prononcée,
- que les livres et documents sociaux seront conservés pour une durée de cinq ans au L-2227 Luxembourg, 23 avenue de la Porte-Neuve.

Luxembourg, le 12 août 2010.

Pour extrait conforme

Joëlle BADEN

Notaire

Référence de publication: 2010114553/19.

(100129828) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2010.

F24 Development S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 97.542.

Extract of resolution taken by the Shareholders held on June 28th, 2010

- The mandates of the Directors, Mr. Graham Hislop, residing at 2, More London Riverside, GB-SE1 2AP, London, United Kingdom, Mr. Nico Helling, Benrather Karree, Benrather Str. 18-20, 40213 Düsseldorf, Germany, and Mr Peter Kroha, Benrather Karree, Benrather Str. 18-20, 40213 Düsseldorf, Germany, are renovated for a new statutory term of 3 years. Consequently, their mandates will lapse at the Annual General Meeting in the year 2013.

- The mandate of the Statutory Auditor, Fin-Contrôle S.A., la société anonyme, having its registered office at 12F, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, is renewed for a period of one year. Its mandate will lapse at the Annual General Meeting in the year 2011.

Extrait des résolutions prise par l'Assemblée Générale en date du 28 juin 2010

- Les mandats de Monsieur Graham Hislop, résidant au 2, More London Riverside, GB-SE1 2AP, London, United Kingdom, Monsieur Nico Helling, Benrather Karree, Benrather Str. 18-20, 40213 Düsseldorf, Allemagne, et Monsieur

Peter Kroha, Benrather Karree, Benrahter Str. 18-20, 40213 Düsseldorf, Allemagne, sont reconduits pour une nouvelle période de 3 ans. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire en 2013.

- Le mandat du commissaire aux comptes, de Fin-Contrôle S.A. société anonyme, ayant son siège social au 12F, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, est reconduit pour une nouvelle période d'un an. Son mandat viendra à l'échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire en 2011.

F24 DEVELOPPEMENT S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010115113/25.

(100130018) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2010.

DREYER RUPPERT REAL ESTATE S.A. Development & Investment, Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 122.266.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 20 août 2010.

Tom METZLER

Notaire

Référence de publication: 2010114555/12.

(100129614) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2010.

Dual Investments Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 82.158.

Le Bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010114556/10.

(100129347) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2010.

EECF Adria S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 115.946.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16/08/2010.

Pour EECF Adria S.à r.l.

Matthijs Bogers

Gérant

Référence de publication: 2010114558/14.

(100129330) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2010.

A.R.D. Investholding S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 52.774.

EXTRAIT

La soussignée atteste par la présente que suivante la (les) décision(s) de l'Assemblée Générale Extra-ordinaire du 1^{er} juin 2010 à 15.00 h

a été nommé commissaire aux comptes CRT REGISTER INTERNATIONAL SA, RCS No.B105875, ayant son siège social 60 Grand-Rue, Niveau 2, L-1660 Luxembourg, Luxembourg,

à effet du 1^{er} juin 2010 et jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2013

en remplacement de ALFA FINANCE CONTROL SERVICES Sàrl.

Luxembourg, le 24 août 2010.
A.R.D INVESTHOLDING SA
J. H. VAN LEUVENHEIM
Administrateur-délégué

Référence de publication: 2010114625/18.

(100130531) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2010.

Elary International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 100.082.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ELARY INTERNATIONAL S.A.
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010114559/12.

(100129905) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2010.

Eurolog3 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 97.193.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010114560/10.

(100129748) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2010.

Europolis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 97.494.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010114561/10.

(100129746) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2010.

Black & Decker Luxembourg MDGP Partnership Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 1.521.000,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 149.536.

In the year two thousand ten, on the eighth day of July.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Black & Decker Luxembourg MDGP Partnership Holdings S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing and organised under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5 rue Eugène Ruppert L-2453 Luxembourg, having a share capital of USD 21,000 and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 149536 (the Company), incorporated on 22 October 2009, pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C number 2510 of 24 December 2009. The articles of incorporation (the Articles) have not yet been amended.

There appeared:

Black & Decker Luxembourg S.à r.l., a private limited liability company incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at 46A Avenue J.F. Kennedy L1855 Luxembourg, registered with the Trade and Companies Registry of Luxembourg under number B 37711 and with a share capital of USD 495,800,000 (the Sole Shareholder),

hereby represented by Olivier Too, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given under private seal.

Such proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. That all of the 21,000 (twenty-one thousand) common shares, each having a par value of USD 1.00 (one United States Dollar), representing the entirety of the share capital of the Company, are duly represented at this Meeting, which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced;

II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of the convening notice;

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of USD 1,500,000 (one million five hundred thousand United States Dollars), in order to bring the share capital from its present amount of USD 21,000 (twenty-one thousand United States Dollars), represented by 21,000 (twenty-one thousand) common shares with a par value of USD 1 (one United States Dollar) each, to an amount of USD 1,521,000 (one million five hundred and twenty-one thousand United States Dollars) by way of the creation and issuance of 1,500,000 (one million five hundred thousand) common shares of the Company with a par value of USD 1 (one United States Dollar);

3. Subscription to and payment in cash of the share capital increase specified under item 2. above;

4. Subsequent amendment of article 5 of the articles of incorporation of the Company (the Articles);

5. Amendment of the share register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority to any manager of the Company to individually proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company, and the registration of the changes required by the matters set out in the items above; and

6. Miscellaneous.

III. that the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notice, the Sole Shareholder represented at the Meeting considering itself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which was communicated to it in advance of the Meeting.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of USD 1,500,000 (one million five hundred thousand United States Dollars), in order to bring the share capital from its present amount of USD 21,000 (twenty-one thousand United States Dollars), represented by 21,000 (twenty-one thousand) common shares with a par value of USD 1 (one United States Dollar) each, to an amount of USD 1,521,000 (one million five hundred and twenty-one thousand United States Dollars) by way of the creation and issuance of 1,500,000 (one million five hundred thousand) common shares of the Company with a par value of USD 1 (one United States Dollar) (the New Shares).

Third resolution

The Meeting resolves to accept and record the following intervention, subscription to and full payment of the New Shares as follows:

Intervention - Subscription - Payment

The Sole Shareholder declares to:

(i) subscribe to the New Shares; and

(ii) fully pay up such New Shares by way of a contribution in cash consisting in a payment in an amount of USD 1,500,000 (one million five hundred thousand United States Dollars) (the Amount).

The Amount is forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary by means of a blocking certificate issued by ING Luxembourg on 8 July 2010 confirming the availability of the Amount on the Company's bank account and the undersigned notary expressly acknowledges the availability of the funds so paid.

The contribution in cash made to the Company (i.e. the Amount) is entirely allocated to the nominal share capital account of the Company.

The Sole Shareholder resolves to issue and hereby issues 1,500,000 (one million five hundred thousand) new shares to itself.

Fourth resolution

The Meeting resolves to amend article 5 of the Articles in order to reflect the above resolution so that it reads henceforth as follows:

"Art. 5. Share capital. The Company's subscribed share capital is fixed at USD 1,521,000 (one million five hundred and twenty-one thousand United States Dollars), represented by 1,521,000 (one million five hundred and twenty-one thousand) shares having a nominal value of USD 1.00 (one United States Dollar) per share each."

Fifth resolution

The Meeting resolves (i) to amend the share register of the Company in order to record the new number of shares held in the Company by the Sole Shareholder and (ii) to grant power and authority to any manager of the Company to individually proceed on behalf of the Company to the amendment of the share register of the Company.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations and expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of this share capital increase, is approximately EUR 2,300.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the same appearing party, it is stated that, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day indicated at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the said proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le huit juillet.

Pardevant Maître Henri Hellinckx, notaire résidant à Luxembourg, Grand-duché du Luxembourg.

A été tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Black & Decker Luxembourg MDGP Partnership Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5 rue Eugène Ruppert L-2453 Luxembourg, ayant un capital social de USD 21.000 et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 149536, constituée le 22 octobre 2009 par acte notarié de Maître Henri Hellinckx, notaire résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C du 24 décembre 2009 sous le numéro 2510 (la Société). Les statuts de la Société n'ont encore jamais été modifiés.

A comparu,

Black & Decker Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 46A Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, ayant un capital social de USD 495.800.000 et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 37711 (l'Associé Unique),

ci-après représentée par Olivier Too, avocat à la Cour, ayant son adresse professionnelle au Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et par le notaire instrumentaire demeurera annexée au présent acte pour être enregistrée ensemble avec celui-ci.

L'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. Que les 21.000 (vingt-et-un mille) parts sociales ordinaires ayant chacune une valeur nominale de USD 1 (un Dollar des Etats-Unis d'Amérique), représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont dûment représentées à l'Assemblée, qui est dès lors valablement constituée et apte à délibérer des points de l'ordre du jour reproduit ci-après;

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de USD 1.500.000 (un million cinq cent mille Dollars des Etats-Unis d'Amérique), afin de porter le capital social de son montant actuel s'élevant à USD 21.000 (vingt-et-un mille Dollars des Etats-Unis d'Amérique) représenté par 21.000 (vingt-et-un mille) parts sociales ordinaires ayant chacune une valeur nominale de USD 1 (un Dollar des Etats-Unis d'Amérique) à un montant s'élevant à USD 1.521.000 (un million cinq cent vingt-et-un mille Dollars des Etats-Unis d'Amérique) par voie de création et d'émission de 1.500.000 (un million cinq cent mille) parts sociales ordinaires ayant chacune une valeur nominale de USD 1 (un Dollar des Etats-Unis d'Amérique);

3. Souscription et paiement de l'augmentation de capital mentionnée au point 2. au moyen d'un apport en numéraire;

4. Modification consécutive de l'article 5 des Statuts de la Société (les Statuts) afin d'y refléter l'augmentation de capital social de la Société;

5. Modification du registre des parts sociales de la Société afin d'y refléter les changements ci-dessus, avec pouvoir et autorisation donnés à tout gérant de la Société de procéder sous sa seule signature et pour le compte de la Société à l'inscription des nouvelles parts sociales émises au sein du registre des parts sociales de la Société et l'enregistrement des modifications découlant des résolutions figurant au sein des points de l'ordre du jour ci-dessus; et

6. Divers.

III. Que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social de la Société étant représentée à l'Assemblée, l'Assemblée décide de renoncer aux formalités de convocation, l'Associé Unique représenté se considérant comme dûment convoqué et déclarant avoir pris connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué par avance.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de USD 1.500.000 (un million cinq cent mille Dollars des Etats-Unis d'Amérique), afin de porter le capital social de son montant actuel s'élevant à USD 21.000 (vingt-et-un mille Dollars des Etats-Unis d'Amérique) représenté par 21.000 (vingt-et-un mille) parts sociales ordinaires ayant chacune une valeur nominale de USD 1,00 (un Dollar des Etats-Unis d'Amérique) à un montant s'élevant à USD 1.521.000 (un million cinq cent vingt-et-un mille Dollars des Etats-Unis d'Amérique) par voie de création et d'émission de 1.500.000 (un million cinq cent mille) parts sociales ordinaires ayant chacune une valeur nominale de USD 1,00 (un Dollar des Etats-Unis d'Amérique) (les Nouvelles Parts Sociales).

Troisième résolution

L'Assemblée décide d'approuver la souscription à l'augmentation de capital et la libération des Nouvelles Parts Sociales de la manière suivante:

Intervention - Souscription - Libération

L'Associé Unique déclare:

(i) souscrire aux Nouvelles Parts Sociales; et

(ii) payer intégralement ces Nouvelles Parts Sociales par le biais d'un apport en numéraire consistant dans le paiement de USD 1.500.000 (un million cinq cent mille Dollars des Etats-Unis d'Amérique) (le Montant).

Le Montant est à l'entière et libre disposition de la Société, preuve en a été apportée au notaire instrumentaire par un certificat de blocage émis par ING Luxembourg en date du 08 juillet 2010, ledit certificat constate expressément un tel paiement et confirme la disponibilité du Montant sur le compte bancaire de la Société et le notaire instrumentaire constate expressément un tel paiement.

L'apport en numéraire sera intégralement attribué au compte de capital social nominal de la Société.

L'Associé Unique décide d'émettre et partant émet 1.500.000 (un million cinq cent mille) nouvelles parts sociales à lui-même.

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 5 des Statuts afin d'y refléter la résolution ci-dessus, de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 5. Capital Social.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de USD 1.521.000 (un million cinq cent vingt-et-un mille Dollars des Etats-Unis d'Amérique) représenté par 1.521.000 (un million cinq cent vingt-et-un mille) parts sociales d'une valeur nominale de USD 1,00 (un Dollar des Etats-Unis d'Amérique) chacune."

Cinquième résolution

L'Assemblée décide (i) de modifier le registre des parts sociales de la Société afin d'y refléter le nouveau nombre de parts sociales détenues par l'Associé Unique dans la Société, et (ii) de donner pouvoir et autorisation à tout gérant de la Société afin de procéder individuellement, au nom de la Société, aux inscriptions dans le registre des parts sociales de la Société.

Estimation des frais

Le total des dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société ou dont elle est responsable en conséquence du présent acte sont estimés approximativement à EUR 2.300.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête de la présente, à Luxembourg.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: O. TOO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 16 juillet 2010. Relation: LAC/2010/31846. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 17 août 2010.

Référence de publication: 2010115222/184.

(100130872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

Everest Industrie S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3394 Roeser, 59, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 50.279.

Le Bilan au 31/12/2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19/082010.

Signature.

Référence de publication: 2010114562/10.

(100129358) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2010.

Fortuna Solidum S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 110.119.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2010.

Référence de publication: 2010114563/11.

(100129584) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2010.

Fennel Wood S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 44, rue Tony Neuman.

R.C.S. Luxembourg B 68.770.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Fennel Wood S.A.

44, rue Tony Neuman

L-2241 LUXEMBOURG

Madeleine Gidding

Administrateur

Référence de publication: 2010114564/14.

(100129743) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2010.

Frafin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 59.375.

Les comptes au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FRAFIN S.A.

Jacopo ROSSI / Jean-Marc HEITZ

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010114567/12.

(100129826) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2010.

A.P.A. S.C.I., Société Civile Immobilière.**Capital social: EUR 2.550,00.**

Siège social: L-8440 Steinfort, 45A, route de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg E 3.653.

—
DISSOLUTION

Extrait

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire des Associés de la société civile immobilière A.P.A. S.C.I., tenue au siège social en date du 2 août 2010, que les Associés composant l'intégralité du capital social ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. la société est dissoute de plein droit, avec effet au 31 juillet 2010.
2. les associés se trouvent investis de tout l'actif et de tout le passif de la société dissoute.
3. décharge pleine et entière est donnée à la Gérance de la société dissoute.
4. les livres et documents sociaux sont déposés et conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Steinfort, le 2 août 2010.

Référence de publication: 2010114624/19.

(100129984) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2010.

Murex International Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 75.043.

—
L'an deux mille dix, le vingt-six juillet,

par-devant Maître Léonie GRETHEN, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément empêchée, laquelle dernière restera dépositaire de la présente minute,

a comparu

Madame Carole LACROIX, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spéciale du conseil d'administration de la société MUREX INTERNATIONAL LUXEMBOURG SA., avec siège social à L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 75.043,

en vertu d'un pouvoir lui conféré par décision du conseil d'administration prise en sa réunion du 16 juillet 2010,

une copie du procès-verbal de ladite réunion, après avoir été signée "ne varietur" par la comparante, ès-qualité qu'elle agit, et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise à la formalité de l'enregistrement.

Laquelle comparante, ès-qualité qu'elle agit, a requis le notaire d'acter les déclarations suivantes:

I. Que la Société a été constituée suivant acte notarié en date du 29 mars 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 510 du 18 juillet 2000 et dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 12 avril 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1175 du 4 juin 2010.

II. Que le capital social de la Société s'élève actuellement à neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent quarante-huit euros (EUR 999.748) représenté par quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent soixante-quatorze (499.874) actions d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2) par action\$, intégralement libérées.

III. Qu'aux termes de l'article 3, alinéa 2 des statuts le capital autorisé est fixé à un total de vingt-quatre millions d'euros (EUR 24.000.000), et le même article autorise le conseil d'administration à augmenter le capital social dans les limites du capital autorisé.

IV. Que lors de sa réunion du 16 juillet 2010, le conseil d'administration, après avoir supprimé le droit préférentiel de souscription des anciens actionnaires, a décidé de réaliser une septième tranche de l'augmentation de capital et notamment à concurrence de mille huit cent soixante-douze euros (EUR 1.872), pour le porter de son montant actuel de neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent quarante-huit euros (EUR 999.748) à un million mille six cent vingt euros (EUR 1.001.620), par la création de neuf cent trente-six (936) actions nouvelles d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2) chacune à souscrire et à libérer intégralement en numéraire et jouissant des mêmes droits et obligations que les actions anciennes.

V. Que les actions nouvelles sont souscrites comme suit:

- sept cent cinquante-six (756) actions sont souscrites par Monsieur Antoine MOURAD, employé privé, demeurant 482 Ridgewood Avenue, Glen Ridge, New Jersey 07028, Etats-Unis;

- cent quatre-vingt (180) actions sont souscrites par Monsieur Thierry Roland NOUFELE, employé privé, demeurant One Columbus Place, Apt S29C, New York NY 10019, Etats Unis.

Toutes les actions ainsi souscrites sont libérées intégralement par des versements en espèces pour un montant total d'un million vingt-neuf mille six cents euros (EUR 1.029.600), dont mille huit cent soixante-douze euros (EUR 1.872) sont affectés au capital social et un million vingt-sept mille sept cent vingt-huit euros (EUR 1.027.728) à une réserve libre pour prime d'émission.

La somme d'un million vingt-neuf mille six cents euros (EUR 1.029.600) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant par la présentation d'une attestation bancaire.

VI. Que suite à la réalisation de cette augmentation, le capital se trouve porté à un million mille six cent vingt euros (EUR 1.001.620), de sorte que le 1er alinéa de l'article 3 des statuts aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 3.** Le capital social souscrit est fixé à un million mille six cent vingt euros (EUR 1.001.620) représenté par cinq cent mille huit cent dix (500.810) actions d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2) par action, intégralement libérées."

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare en application de l'article 32-1 de la loi sur les sociétés tel que modifié, avoir vérifié l'existence des conditions prévues à l'article 26 de ladite loi.

Frais évaluation

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte, est évalué à deux mille deux cents euros (EUR 2.200).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, 10, rue Maréchal Foch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, ès-qualité qu'elle agit, elle a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. LACROIX et L. GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30 juillet 2010. LAC/2010/33960. Reçu soixante quinze euros € 75,-

Le Receveur (signé): SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 12 août 2010.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2010114582/67.

(100129453) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2010.

Galaxy Management Services (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 94.469.

Le bilan au 30.06.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010114568/10.

(100129329) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2010.

Hattrick Lux No. 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 100.325.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2010114571/10.

(100129934) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2010.

Film Light(n)ing Express A.G., Société Anonyme.
Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 45.844.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand ten, on the nineteenth of August.

Before Maître Carlo WERSANDT, notary public residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appeared:

1. Mr. Ronald VAN HAREN, residing at 7, Zesde Herven, NL- 5232 'S Hertogenbosch.
2. Mr. Paul VAN LEEUWEN, residing at 13B, Henri Polaklaan, NL-1018 CP Amsterdam,

here represented by Mr. Paul GEHLEN, private employee, residing professionally at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal which, after having been signed "ne varietur" by the appearing persons and the undersigned notary, will be registered with this minute.

Such appearing persons, acting as said before, declare and request the officiating notary to act:

1. That the shareholding of FILM LIGHT(N)ING EXPRESS A.G., a "société anonyme" having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register in the section B under number 45844, incorporated pursuant to a deed of Me Marc ELTER, notary then residing in Luxembourg, on December 7, 1993, published in the Memorial C, number 51 of February 7, 1994 (here-after the "Company"), is currently composed as follows:

Mr Ronald VAN HAREN, prenamed,	63 shares
Mr Paul VAN LEEUWEN, prenamed,	<u>63 shares</u>
Total:	126 shares

2. That the subscribed share capital of the Company currently amounts to EUR 31,234.58 (thirty-one thousand two hundred thirty-four Euro fifty-eight cents), divided into 126 (one hundred twenty-six) fully paid-in shares with a nominal value of EUR 247,89 (two hundred forty-seven Euro eighty-nine cents) each.

Consequently, all the shares being represented at such meeting, it can validly de-cide on all the items of the agenda of which the shareholders have been beforehand informed.

3. That the shareholders have full knowledge of the articles of incorporation and of the current financial standings of the company.

4. That they explicitly declare to proceed with the dissolution of the said company.

5. That the activity of the company has ceased, that all the known debts have been paid, that the liquidation have been carried out in the respect of any parties' rights, and that the shareholders take over all assets, liabilities and commitments of the dissolved company, each of them proportionally to the number of shares he owns, and that the liquidation of the company is closed without prejudice for the shareholders commit themselves to assume personally and jointly any eventual unknown liability.

6. That the proxyholder or the notary may proceed to the cancellation of the company's shares.

7. That the shareholders grant discharge to the members of the board of directors and to the statutory auditor till the present day.

8. That the records and documents of the company will be kept for a period of five years at the registered office of BDO Tax & Accounting.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing parties, known to the notary by their Surname, Christian name, civil status and residence, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

Follows the translation in French of the foregoing deed, being understood that in case of discrepancies, the English text will prevail.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède, étant entendu qu'en cas de divergences le texte anglais fait foi.

L'an deux mille dix, le dix-neuf août.

Par devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

1. Monsieur Ronald VAN HAREN, demeurant à 7, Zesde Herven, NL- 5232 'S Hertogenbosch.
2. Monsieur Paul VAN LEEUWEN, demeurant à 13B, Henri Polaklaan, NL-1018 CP Amsterdam.

ici représenté aux fins des présentes par Monsieur Paul GEHLEN, employé privé, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquels comparants, agissant comme dit ci-avant, déclarent et requièrent le notaire instrumentant d'acter:

1. Que l'actionariat de FILM LIGHT(N)ING EXPRESS A.G., une société anonyme ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg à la section B sous le numéro 45844, constituée par un acte de Maître Marc ELTER, notaire alors de résidence à Luxembourg, le 7 décembre 1993, publié au Mémorial C, numéro 51 du 7 février 1994 (ci-après la "Société"), est actuellement composé comme suit:

Monsieur Ronald VAN HAREN, prénommé,	63 actions
Monsieur Paul VAN LEEUWEN, prénommé,	63 actions
Total:	126 actions

2. Que le capital social de la Société s'élève actuellement à EUR 31.234,58 (trente et un mille deux cent trente-quatre euros cinquante-huit cents) représenté par 126 (cent vingt-six) actions entièrement d'une valeur nominale de EUR 247,89 (deux cent quarante-sept euros quatre-vingt-neuf cents).

Par conséquent, toutes les actions sont représentées à la présente assemblée, elle peut donc valablement décider sur tous les points de l'ordre du jour pour lesquelles les actionnaires ont été informés.

3. Que les actionnaires reconnaissent qu'ils ont une parfaite connaissance des statuts de la Société et de sa situation financière actuelle.

4. Qu'ils déclarent expressément procéder à la dissolution de la susdite société.

5. Que l'activité de la Société a cessé, que toutes les dettes connues ont été payées, que la liquidation a été accomplie en respectant le droit des parties et qu'ils prennent à leur charge tous les actifs, passifs et engagements financiers de la société dissoute, chacun proportionnellement aux nombres d'actions détenu, et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'ils répondent personnellement et solidairement de tous les engagements éventuels actuellement inconnus.

6. Que le mandataire ou le notaire peut procéder à l'annulation des actions de la société.

7. Que décharge pleine et entière est accordée à tous les membres du Conseil d'Administration de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

8. Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au siège de BDO Tax & Accounting.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms et prénoms, états et demeures, ils ont signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: R. VAN HAREN, P. GEHLEN, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 23 août 2010. LAC/2010/37138. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 25 août 2010.

Référence de publication: 2010115821/95.

(100131269) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

Hattrick Lux No. 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 100.324.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2010114572/10.

(100129935) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2010.

Murex International Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 75.043.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.
Joëlle BADEN
Notaire

Référence de publication: 2010114583/12.
(100129456) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2010.

I.P.F.S. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 58.510.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010114573/10.
(100129461) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2010.

Iron Mountain Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 280.000.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 128.498.

Afin de bénéficier de l'exemption de l'obligation d'établir des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion, prévue par l'article 316 de la loi sur les sociétés commerciales, les comptes consolidés au 31 décembre 2009 de sa société mère, Iron Mountain Incorporated ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 août 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010114574/13.
(100129887) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2010.

Isola Group, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 100.326.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2010114575/10.
(100129937) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2010.

Business Solution Factory S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4320 Esch-sur-Alzette, 27, rue du Dix Septembre.
R.C.S. Luxembourg B 155.091.

STATUTEN

Im Jahre zweitausend zehn, am elften August.

Vor dem unterzeichneten Notar Robert SCHUMAN, mit Amtswohnsitz in Differdingen.

SIND ERSCHIENEN:

1.- Herr Dr. Spheh PAUL, Einzelunternehmer „Spheh Paul beraten, trainieren“ wohnhaft zu D-66121 Saarbrücken, Mainzer Straße 84,

2.- Herr Matthias GERSTLAUER, Geschäftsmann, wohnhaft zu L-4320 Esch/Alzette, 27, rue du X Septembre.

3.- Frau Jeannette RAPPIN, Einzelunternehmerin „ Coaching, Training, Beratung“, wohnhaft zu D-66123 Saarbrücken, 28A, Rotenbühlerweg.

Vorgenannte Personen, in ihrer oben erwähnten Eigenschaft, ersuchen den amtierenden Notar, die Satzung einer von ihnen zu gründenden Gesellschaft mit beschränkter Haftung wie folgt zu beurkunden:

Art. 1. Es wird hiermit eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung gegründet, deren Existenz geregelt wird durch die bestehenden Gesetze und Verordnungen, insbesondere durch die Gesetze vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften und vom 18. September 1933 über die Gesellschaften mit beschränkter Haftung, sowie ihre Abänderungsgesetze und durch vorliegende Satzungen.

Art. 2. Zweck der Gesellschaft ist die Entwicklung, der Vertrieb und der Einsatz von Produkten und Dienstleistungen mit dem Ziel, Unternehmen bei der Entwicklung ihrer Geschäftsfelder, ihrer Organisation und Struktur, ihrer Abläufe und ihres Fach- und Führungspersonals zu unterstützen. Dazu gehören Aus- und Weiterbildungstätigkeiten, sowie Coaching im Sinne der entsprechenden Gesetze und Verordnungen des Grossherzogtum Luxemburg, darüber hinaus gehören auch Beratung, Interimsmanagement und alle unternehmerischen und finanziellen Tätigkeiten, Erwerbe und Veräusserungen und das Halten von Beteiligungen an Unternehmen mit ähnlichem Gesellschaftszweck, die zur Durchsetzung des Gesellschaftszwecks notwendig sind, hinzu. Die Gesellschaft kann desweiteren sämtliche handelsübliche, geschäftliche und finanzielle Operationen beweglicher oder unbeweglicher Natur vornehmen, welche direkt oder indirekt auf den Gesellschaftszweck Bezug haben.

Art. 3. Die Gesellschaft nimmt den Namen BUSINESS SOLUTION FACTORY S.à r.l. an.

Art. 4. Der Sitz der Gesellschaft ist in Esch/Alzette. Er kann jederzeit durch Beschluss der Gesellschafter an einen anderen Ort im Grossherzogtum Luxemburg verlegt werden. Die Gesellschaft kann Tochtergesellschaften, Zweigniederlassungen oder Filialen im Grossherzogtum Luxemburg oder im Ausland eröffnen.

Art. 5. Die Gesellschaft ist für eine unbestimmte Dauer gegründet.

Art. 6. Das Gesellschaftskapital ist festgesetzt auf fünfzehntausend Euro (€ 15.000,-), aufgeteilt in hundert (100) Anteile zu je hundertfünfzig Euro (€ 150,-) vollständig und in bar eingezahlt, was der amtierende Notar ausdrücklich bestätigt.

Jeder Anteil ist als eine (1) Stimme zu zählen im Rahmen der ordentlichen und ausserordentlichen Gesellschafterversammlungen.

Die Anteile sind wie folgt gezeichnet:

Herr Matthias GERSTLAUER, vorgenannt	50 Anteile
Herr Sphen PAUL, vorgenannt	40 Anteile
Frau Jeannette RAPPIN, vorgenannt	10 Anteile
TOTAL: HUNDERT Anteile:	100 Anteile

Art. 7. Ungeachtet der zum Zeitpunkt der Gründung oder später bestehenden Anteilsverhältnisse steht Herrn Matthias Gerstlauer und Sphen Paul jeweils einzeln eine Sperrminorität bezüglich aller Gesellschafterbeschlüsse zu. Daher können Gesellschafterbeschlüsse gleich welcher Art nur mit Zustimmung beider getroffen werden. Sollte einer dieser beiden Anteilseigner seine gesamten Anteile veräussern, dann verfällt auch seine Sperrminorität.

Art. 8. Jeder Unternehmensanteil bewirkt ein Anteilsrecht gemäss des Verhältnisses der eigenen Anteile gegenüber der Gesamtzahl der Anteile an den Aktiva und am Gewinn des Unternehmens.

Art. 9. Die Unternehmensanteile können frei zwischen den Gesellschaftern mittels schriftlicher Abmachung übertragen werden. Die Unternehmensanteile können auch an Nicht-Gesellschafter übertragen werden im Falle der einstimmigen und schriftlichen Zustimmung aller Gesellschafter. In jedem Fall hat jeder Gesellschafter ein Vorkaufsrecht, dass er innerhalb von 30 Kalendertagen nach Eingang der Ankündigung zur Veräusserung von Gesellschaftsanteilen schriftlich ausüben kann. Sollten mehrere Gesellschafter ihr Vorkaufsrecht ausüben wollen, so wird das Vorkaufsrecht gemäss ihren Anteilen pro rata unter die Gesellschafter aufgeteilt.

Art. 10. Die Gesellschaft wird durch einen oder mehrere Geschäftsführer verwaltet, welche die ausgedehntesten Vollmachten haben um die Geschäfte der Gesellschaft zu führen, und um die Disponierungs- und Verwaltungsakte auszuführen, welche den Gesellschaftszweck betreffen. Die Gesellschafterversammlung bestimmt den Geschäftsführer unter Beachtung des Art. 7 mit einfacher Mehrheit.

Art. 11. Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am einunddreissigsten Dezember.

Art. 12. Die Bücher der Gesellschaft werden nach handelsüblichem Gesetz und Brauch geführt. Am Ende eines jeden Geschäftsjahres wird durch die Geschäftsführung ein Inventar der Aktiva und Passiva und eine Bilanz, welche das Inventar zusammenfasst, aufgestellt.

Der oder die Gesellschafter bestimmt oder bestimmen über die Verfügung des Nettogewinns, nach Überweisung von fünf Prozent (5%) des Gewinnes auf die gesetzliche Reserve im Rahmen der gesetzlichen Bestimmungen.

Art. 13. Die Gesellschaft wird nicht durch den Tod, die Geschäftsunfähigkeit oder den Bankrott eines der Gesellschafter aufgelöst.

Art. 14. Sollte die Gesellschaft aufgelöst werden, so wird die eventuelle Liquidation vom Geschäftsführer im Amt oder von einem Liquidator, welcher zu diesem Zweck von der Gesellschaftversammlung bestimmt wird, ausgeführt, unter Zugrundlegung der Mehrheit welche in Artikel 142 des Gesetzes vom 10. August 1915 oder Abänderungsgesetzen festgelegt ist. Der oder die Liquidatoren sind mit den ausgedehntesten Vollmachten zur Realisierung der Aktiva und zur Zahlung der Passiva ausgestattet.

Die Aktiva der Liquidation werden nach Abzug der Passiva den Gesellschaftern zugeteilt.

Art. 15. Für alle in den gegenwärtigen Satzungen nicht ausdrücklich vorgesehenen Punkte verweisen die Parteien auf die gesetzlichen Bestimmungen.

Übergangsbestimmung

Das erste Geschäftsjahr beginnt mit dem heutigen Tage und endet am einunddreissigsten Dezember 2011.

Kosten

Die Kosten, welche in Zusammenhang mit gegenwärtiger Urkunde entstehen, belaufen sich auf maximal Euro 1.100,-.

Ausserordentliche Generalversammlung

Anschliessend haben sich die Gesellschafter zu einer ausserordentlichen Generalversammlung eingefunden, zu welcher sie sich als ordentlich einberufen erklären, und folgende Beschlüsse gefasst:

1.- Der Gesellschaftssitz befindet sich in L-4320 Esch/Alzette, 27, rue du X Septembre; die Büroadresse befindet sich in L-2520 Luxemburg, 21-25 Allee Scheffer. Die Büroadresse kann durch einfache Mehrheit der Gesellschafter unter Beachtung des Art. 7 der Satzung an einen anderen Ort verlegt werden, ohne dass dies bekundet werden muss.

2.- Herr Matthias GERSTLAUER, Geschäftsmann, geboren zu Ulm, Bundesrepublik Deutschland, am 22. Februar 1968, wohnhaft zu L-4320 Esch/Alzette, 27, rue du X Septembre, wird zum alleinigen Geschäftsführer ernannt bis zum 31. Dezember 2012. Danach kann sich das Mandat wiederholt um jeweils zwei Jahre verlängern, oder eine andere Person wird für ein zweijähriges Mandat bestellt.

3.- Der Geschäftsführer ist alleine zeichnungsberechtigt im Namen der Gesellschaft bis zu einem Gegenwert von Euro 5.000,-. Bei Beträgen, die diesen Gegenwert übersteigen, ist die Zustimmung von Herrn Sphen PAUL erforderlich.

Worüber Urkunde, Aufgenommen zu Differdingen, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Gesellschafter, die alle dem amtierenden Notar mit Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt sind, haben alle Gesellschafter und der Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: Paul, Gerstlauer, Rappin, Schuman.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 16 août 2010. Relation: EAC/2010/9943. Reçu soixante-quinze euros (75, €).

Le Receveur (signé): santioni.

Für gleichlautende Ausfertigung, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations erteilt.

Differdingen, den 24. August 2010.

R. SCHUMAN.

Référence de publication: 2010116201/102.

(100131449) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

Battuta S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 34-36, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 149.242.

EXTRAIT

Le 18 août 2010 s'est tenue de manière ordinaire l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires au siège social de la société durant laquelle ladite assemblée a pris note du fait que l'adresse professionnelle des administrateurs a été modifiée et sera dorénavant 34-36 Parc d'Activités Capellen, L-8308 Capellen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

Le Conseil d'Administration

Référence de publication: 2010114644/15.

(100130425) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2010.

Immo Contact Nord S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9016 Ettelbruck, 3, rue de l'Ecole Agricole.
R.C.S. Luxembourg B 139.675.

Les comptes annuels au 31/12/09 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010114576/10.

(100129444) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2010.

Immo 14 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8354 Garnich, 20C, rue des Trois Cantons.
R.C.S. Luxembourg B 141.470.

Le Bilan au 31/12/2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 19/082010.

Signature.

Référence de publication: 2010114577/10.

(100129364) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2010.

Total Alpha Investment Fund Management Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 9A, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 39.615.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue en date du 31 Mai 2010 au siège social que:

- L'Assemblée renouvelle le mandat d'Administrateur et de Président du Conseil d'Administration de:

* Mr. Masashi Kamo pour une période expirant lors de la prochaine assemblée générale annuelle approuvant les comptes au 31 Mars 2011 ou jusqu'à ce que son successeur soit élu.

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'Administrateurs de:

* Mr. John Pierre Hettinger

* Mr. Jacques Elvinger

pour une période expirant lors de la prochaine assemblée générale annuelle approuvant les comptes au 31 Mars 2011 ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.

- L'Assemblée renouvelle le mandat comme Commissaire aux comptes de KPMG AUDIT S.à.r.l pour une période expirant lors de la prochaine assemblée générale annuelle approuvant les comptes au 31 Mars 2011 ou jusqu'à ce que son successeur soit élu.

Le 31 Mai 2010.

Pour extrait conforme

Signature

Administrateur et Président

Référence de publication: 2010116161/24.

(100131067) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

Immo-Contact, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5884 Hesperange, 421A, route de Thionville.
R.C.S. Luxembourg B 108.643.

Les comptes annuels au 31/12/09 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010114578/10.

(100129446) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2010.

Neogest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R.C.S. Luxembourg B 137.547.

L'an deux mil dix, le cinq août.

Pardevant Maître Léon Thomas dit Tom METZLER, notaire de résidence à Luxembourg,

s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "NEOGEST S.A.", avec siège social à L-1274 Howald, 25, rue des Bruyères, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, le 20 mars 2008, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 1052 du 29 avril 2008,

immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 137.547.

L'assemblée est ouverte à 11.20 heures et est présidée par Monsieur Charles RUPPERT, administrateur de sociétés, demeurant à L-5433 Niederdonven, 59, rue des Romains.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Christophe HOELTGEN, salarié, demeurant professionnellement à L-1261 Luxembourg, 101, rue de Bonnevoie.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Madame Géraldine WEBER, directeur, demeurant à F-57330 Volmerange-les-Mines, 1, avenue de la Liberté.

Composition de l'assemblée

Les noms des actionnaires présents ou représentés, et des mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant,

restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec II à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

Exposé de Monsieur le Président

Monsieur le Président expose et requiert le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- La présente assemblée a l'ordre du jour suivant:

1. Transfert du siège social de L-1274 Howald, 25, rue des Bruyères à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg;
2. Modification du premier alinéa de l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"Le siège de la société est établi à Luxembourg."

II.- Il apparaît de la liste de présence que les cent vingt-cinq (125) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000.-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de cent vingt-cinq mille euros (EUR 125.000.-) sont présentes ou représentées. L'assemblée peut donc délibérer valablement sur les points à l'ordre du jour, sans qu'il soit besoin de justifier de l'accomplissement des formalités relatives aux convocations.

Constatation de la validité de l'assemblée

L'exposé de Monsieur le Président, après vérification par le scrutateur, est reconnu exact par l'assemblée. Celle-ci se considère comme valablement constituée et apte à délibérer sur les points à l'ordre du jour.

Monsieur le Président expose les raisons qui ont motivé les points à l'ordre du jour.

Résolutions

L'assemblée aborde l'ordre du jour et, après avoir délibéré, elle prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société de L-1274 Howald, 25, rue des Bruyères à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de modifier le premier alinéa de l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"Le siège de la société est établi à Luxembourg."

Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Président a clôturé l'assemblée.

101275

Frais

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société suite aux résolutions prises à la présente assemblée, est évalué approximativement à huit cents euros (EUR 800.-).

DONT PROCES-VERBAL, fait et dressé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg-Bonnevoie, en l'Etude.

Et après lecture et interprétation de tout ce qui précède, donnée à l'assemblée en langue d'elle connue, les membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, ont signé le présent procès-verbal avec Nous Notaire.

Signé: Charles RUPPERT, Christophe HOELTGEN, Géraldine WEBER, Tom METZLER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 06 août 2010. Relation: LAC/2010/35281. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C.

Luxembourg-Bonnevoie, le 20 août 2010.

Tom METZLER.

Référence de publication: 2010114585/66.

(100129594) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2010.

Immomit, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 48.401.

—
Rectificatif des comptes déposés au RCS le 10/05/2010 sous la référence L100064878.04

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Référence de publication: 2010114579/11.

(100129883) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2010.

Cerise S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 128.996.

—
Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue à Luxembourg en date du 10 mai 2010, que l'Assemblée a pris, entre autre, les résolutions suivantes:

Sixième résolution:

L'Assemblée prend acte et ratifie la cooptation de Monsieur Davide MURARI, en qualité d'Administrateur de la société, en remplacement de Monsieur Fabrizio PENSO, cooptation décidée par le Conseil d'Administration en date du 12 février 2010.

L'Assemblée nomme définitivement Monsieur Davide MURARI en qualité d'Administrateur de la société. Le mandat ainsi conféré, à l'instar du mandat des deux autres administrateurs, expirera à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2010.

Septième résolution

Le mandat des administrateurs arrivant à échéance, l'assemblée générale décide de renouveler leur mandat jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2012.

Le conseil d'administration est donc composé comme suit:

- Monsieur Davide MURARI, employé privé, avec adresse professionnelle au 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Administrateur et Président du Conseil d'Administration;

- Monsieur Mirko LA ROCCA, employé privé, avec adresse professionnelle au 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Administrateur;

- Monsieur Sergio VANDI, employé privé, avec adresse professionnelle au 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2010.

Pour la société CERISE S.A.

BANQUE BPP S.A.

Le domiciliataire

Référence de publication: 2010116209/31.

(100131372) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

Neonline S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 88.550.

L'an deux mil dix, le cinq août.

Pardevant Maître Léon Thomas dit Tom METZLER, notaire de résidence à Luxembourg,

s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "NEONLINE S.A.", avec siège social à L-1274 Howald, 25, rue des Bruyères, constituée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Hesperange, en date du 11 juillet 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1447 du 7 octobre 2002, dont les statuts ont été modifiés portant notamment adoption de la forme juridique actuelle suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 20 mars 2008, publié au Mémorial C, numéro 1124 du 7 mai 2008,

immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 88.550.

L'assemblée est ouverte à 11.10 heures et est présidée par Monsieur Charles RUPPERT, administrateur de sociétés, demeurant à L-5433 Niederdonven, 59, rue des Romains.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Christophe HOELTGEN, salarié, demeurant professionnellement à L-1261 Luxembourg, 101, rue de Bonnevoie.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Madame Géraldine WEBER, directeur, demeurant à F-57330 Volmerange-les-Mines, 1, avenue de la Liberté.

Composition de l'assemblée

Les noms des actionnaires présents ou représentés, et des mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires repres..., ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

Exposé de Monsieur le Président

Monsieur le Président expose et requiert le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- La présente assemblée a l'ordre du jour suivant:

1. Transfert du siège social de L-1274 Howald, 25, rue des Bruyères à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg;
2. Modification du premier alinéa de l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"Le siège de la société est établi à Luxembourg."

II.- Il apparaît de la liste de présence que les trois cent cinquante (350) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100.-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de trente-cinq mille euros (EUR 35.000.-) sont présentes ou représentées. L'assemblée peut donc délibérer valablement sur les points à l'ordre du jour, sans qu'il soit besoin de justifier de l'accomplissement des formalités relatives aux convocations.

Constatation de la validité de l'assemblée

L'exposé de Monsieur le Président, après vérification par le scrutateur, est reconnu exact par l'assemblée. Celle-ci se considère comme valablement constituée et apte à délibérer sur les points à l'ordre du jour.

Monsieur le Président expose les raisons qui ont motivé les points à l'ordre du jour.

Résolutions

L'assemblée aborde l'ordre du jour et, après avoir délibéré, elle prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société de L-1274 Howald, 25, rue des Bruyères à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

101277

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de modifier le premier alinéa de l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"Le siège de la société est établi à Luxembourg."

Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Président a clôturé l'assemblée.

Frais

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société suite aux résolutions prises à la présente assemblée, est évalué approximativement à huit cents euros (EUR 800.-).

DONT PROCES-VERBAL, fait et dressé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg-Bonnevoie, en l'Etude.

Et après lecture et interprétation de tout ce qui précède, donnée à l'assemblée en langue d'elle connue, les membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, ont signé le présent procès-verbal avec Nous Notaire.

Signé: Charles RUPPERT, Christophe HOELTGEN, Géraldine WEBER, Tom METZLER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 06 août 2010. Relation: LAC/2010/35280. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C.

Luxembourg-Bonnevoie, le 20 août 2010.

Tom METZLER.

Référence de publication: 2010114587/69.

(100129585) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2010.

ING (L) Renta Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 29.732.

Le bilan au 31 mars 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2010.

ING Investment Management Luxembourg S.A.

Par délégation

Signatures

Référence de publication: 2010114580/13.

(100129504) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2010.

China Opportunity S.A. SICAR, Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 120.970.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle ordinaire des actionnaires de la société en date du 27 juillet 2010

1. Le mandat des administrateurs de la Société a été renouvelé pour une période se terminant à l'assemblée générale appelée en 2011 à approuver les comptes de l'exercice social prenant fin le 31 décembre 2010:

- Monsieur François BROUXEL, demeurant au 69, Boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg,
- Madame Samia RABIA, demeurant au 69, Boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg,
- Monsieur Niccolo MAGNONI, demeurant au 39, Via San Vittore, 1-20123 Milan.

2. ERNST & YOUNG, société anonyme, établie et ayant son siège social au 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 47771, a été nommé en qualité de réviseur d'entreprise agréé pour une période se terminant à l'assemblée générale appelée en 2016 à approuver les comptes de l'exercice social prenant fin le 31 décembre 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010114671/20.

(100130510) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2010.

ING International (II), Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 41.873.

Le bilan au 31 mars 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2010.

ING Investment Management Luxembourg S.A.

Par délégation

Signatures

Référence de publication: 2010114581/13.

(100129506) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2010.

Portfolio B.P., Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 68.029.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue à Luxembourg, le 15 juillet 2010

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la cooptation de Monsieur Stanislas KERVYN en qualité d'Administrateur de la Société, à partir du 1^{er} janvier 2010, en remplacement de Madame Marie-Catherine VOLTZ.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer Monsieur Hervé TOUCHAIS en tant qu'administrateur de PORTFOLIO BP. sous réserve du nihil obstat de la CSSF, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2011.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler, pour une période d'un an prenant fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2011, les mandats des Administrateurs suivants:

- Monsieur Geoffroy LINARD DE GUERTECHIN, Administrateur et Président du Conseil d'Administration.
- Monsieur Thierry de BAYNAST de SEPTFONTAINES, Administrateur.
- Monsieur Reginald van LEER, Administrateur.
- Monsieur Jean-Luc PARMENTIER, Administrateur.
- Monsieur Stanislas KERVYN, Administrateur.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat du Réviseur d'Entreprises agréé, DELOITTE S.A. pour une nouvelle période d'un an prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2011.

A l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire, le Conseil d'Administration est composé de:

Président du Conseil d'Administration:

- Monsieur Geoffroy LINARD DE GUERTECHIN, BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE, 20 boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg.

Administrateurs:

- Monsieur Thierry de BAYNAST de SEPTFONTAINES, Banque Privée Edmond de Rothschild Europe, 20 boulevard Emmanuel Servais, L-2535 LUXEMBOURG.

- Monsieur Reginald van LEER, PRI INVESTMENT, 16 boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg.

- Monsieur Jean-Luc PARMENTIER, Banque Privée Edmond de Rothschild Europe, 20 boulevard Emmanuel Servais, L-2535 LUXEMBOURG.

- Monsieur Stanislas KERVYN, PRI INVESTMENT, 16 boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg.

- Monsieur Hervé TOUCHAIS, La Compagnie Benjamin de Rothschild S.A., 29 Route de Pré-Bois, CH-1215 Genève

Le Réviseur d'Entreprises agréé est:

DELOITTE SA, ayant son siège social à L - 2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2010.

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE

Société Anonyme

Katie AGNES / Claire-Ingrid BERGE

Mandataire Commercial / Fondée de Pouvoir

Référence de publication: 2010115643/41.

(100131021) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

Neogest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 137.547.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 20 août 2010.

Tom METZLER

Notaire

Référence de publication: 2010114586/12.

(100129603) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2010.

Neonline S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 88.550.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 20 août 2010.

Tom METZLER

Notaire

Référence de publication: 2010114588/12.

(100129586) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2010.

New Media Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 118.134.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 20 août 2010.

Tom METZLER

Notaire

Référence de publication: 2010114590/12.

(100129607) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2010.

Nicolas Charlier International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 9, route des 3 Cantons.

R.C.S. Luxembourg B 48.652.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010114592/10.

(100129468) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2010.

Greva, Société Anonyme.

Siège social: L-2229 Luxembourg, 4, rue du Nord.

R.C.S. Luxembourg B 82.721.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale du 23 août 2010 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Madame Nathalie GAUTIER, Administrateur B, employée privée, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;
- Monsieur Frédéric IOVLEFF, Administrateur A, Président, administrateur de sociétés, 4, rue du Nord, L-2229 Luxembourg, Luxembourg;

- Madame Michelle DELFOSSE, Administrateur B, ingénieur civil, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2010.

L'assemblée générale du 23 août 2010 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- AUDIT.LU, réviseur d'entreprises, 42, rue des Cerises, L-6113 Junglinster, R.C.S. Luxembourg B 113.620

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2010.

Luxembourg, le 23 août 2010.

Pour GREVA

Société anonyme

Référence de publication: 2010114737/20.

(100130084) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2010.

**Immo 55 S.A., Société Anonyme,
(anc. Uneuma (United Europe Market) S.A.).**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 443, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 138.626.

—
AUSZUG

Aus dem Protokoll der außerordentlichen Generalversammlung vom 18. August 2010 geht hervor, dass:

1. Der Sitz der Gesellschaft nach L-2220 Luxembourg, 443, rue de Neudorf verlegt wird.

2. Das Verwaltungsratsmitglied und geschäftsführendes Verwaltungsratsmitglied Herr DONCKEL Laurent mit sofortiger Wirkung zurücktritt.

3. Zum Verwaltungsratsmitglied die Kosmoline S.A. (RCS Luxembourg B 147.634) mit Sitz in L-2157 Luxemburg, 2, rue 1900, vertreten durch Herrn LADOYANNIS Konstantinos, Geschäftsmann, berufsansässig in L-2220 Luxemburg, 443, rue de Neudorf, ernannt wird. Das Mandat des Verwaltungsratsmitglieds endet zum Abschluss der Jahreshauptversammlung im Jahre 2015.

4. Zum Delegierten des Verwaltungsrats Herr LADOYANNIS Konstantinos, Geschäftsmann, berufsansässig in 443, rue de Neudorf, L-2220 Luxemburg ernannt wird.

Das Mandat endet während der Generalversammlung des Jahres 2015.

5. Der Rechnungsprüfer FIDU-CONCEPT S.à r.l. (RCS Luxembourg B 38.136) mit Gesellschaftssitz in 36, av. Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, mit sofortiger Wirkung zurücktritt.

6. Zum Rechnungsprüfer „E.C.G. Domiciliation S.à r.l. (RCS Luxembourg B 97.584), mit Gesellschaftssitz in 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxemburg ernannt wird.

Das Mandat endet während der Generalversammlung des Jahres 2015.

Luxembourg, den 18. August 2010

Unterschrift

Référence de publication: 2010116112/26.

(100131095) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.
